



Parliamentary Assembly
Assemblée parlementaire

<http://assembly.coe.int>



Committee on the Environment, Agriculture and Local and Regional Affairs
Commission de l'environnement, de l'agriculture and des questions territoriales



**REUNION PREPARATOIRE DU PROCESSUS PARLEMENTAIRE DU
6^e FORUM MONDIAL DE L'EAU (Marseille, 12-17 mars 2012)**

***PREPARATORY MEETING OF THE PARLIAMENTARY PROCESS
OF THE 6th WORLD WATER FORUM
(Marseille, 12-17 March 2012)***

STRASBOURG

(Palais de l'Europe)

10 juin 2011 / 10 June 2011

Compte-rendu des débats

Proceedings

Strasbourg 2012

**Réunion préparatoire sur le processus parlementaire
du 6^e Forum Mondial de l'Eau (Marseille, mars 2012)**

***Preparatory meeting on the Parliamentary Process
of the 6th World Water Forum (Marseille, March 2012)***

STRASBOURG

(Palais de l'Europe, Salle 9 / Room 9)

10 juin / 10 June 2011

Compte-rendu des débats¹

Proceedings

¹ Les discours et les présentations ont été transcrits dans la langue utilisée par l'intervenant (français ou anglais). Certaines participations au débat ont été retranscrites de l'anglais ou de l'espagnol vers le français.

The speeches and presentations were transcribed in the original language of the speaker (French or English). Some participations in the debate were translated from English or Spanish into French.

Table des matières / Contents

| | |
|---|-----------|
| Programme final en français | 6 |
| <i>Final Programme in English</i> | 8 |
| SÉANCE D'OUVERTURE / OPENING SESSION | 11 |
| Discours d'ouverture de / <i>Opening speech by Dimitrios Papadimoulis English</i> | 11 |
| Discours d'ouverture de / <i>Opening speech by Guy Fradin (français)</i> | 12 |
| Discours d'ouverture de / <i>Opening speech by Keith Whitmore English</i> | 13 |
| SÉANCE I / SESSION I | 16 |
| Le processus politique du 6 ^{ème} Forum Mondial de l'Eau <i>The Political process of 6th World Water Forum</i> | |
| Introduction et présentation générale par Philippe Lacoste (français) <i>Introduction and general presentation by Philippe Lacoste (French)</i> | 16 |
| Acquis des précédents Forums, enjeux et objectifs du processus parlementaire par Pierre Victoria (français) <i>Outputs of the previous Forums, issues and objectives of the parliamentary process by Pierre Victoria (French)</i> | 18 |
| Plan d'action du processus parlementaire par André Flajolet (français) <i>Action plan of the Parliamentary process by André Flajolet (French)</i> | 19 |
| Débat / <i>Debate</i> | 20 |
| SÉANCE II / SESSION II | 26 |
| Cadre thématique et implication des parlementaires par Patrick Lavarde (français) <i>What involvement of parliamentarians in the thematic process of the Forum by Patrick Lavarde (French)</i> | 26 |
| Cadre régional et implication des parlementaires par Jean-François Donzier (français) <i>The regional process of the Forum and the action of parliamentarians by Jean-François Donzier (French)</i> | 29 |
| L'intergroupe Eau du Parlement européen par Durk Krol (anglais) <i>The European Parliament Intergroup on Water by Durk Krol English</i> | 31 |
| La plateforme collaborative parlementaire pour l'eau et les initiatives parlementaires dans les régions du monde par / <i>The Helpdesk of the parliamentarians for water and the parliamentarians' initiatives in different regions of the World by :</i> | 32 |
| Mohamad Kabbani (English) | 32 |
| Yoon Sun Cho (English) | 34 |
| Pierre Victoria (français) | 36 |
| Discussion | 36 |

| | |
|---|-----------|
| SÉANCE III / SESSION III | 38 |
| Table ronde : Quels sujets majeurs pour les parlementaires au Forum de Marseille ? Round Table : <i>What are the main topics for parliamentarians at the Forum in Marseille?</i> | 40 |
| -Droit à l'eau / droit de l'eau par Henri Smets (français) - <i>Right to water / right of water by Henri Smets (French)</i> | 40 |
| -Décentralisation, service eau potable et assainissement par Jean-Luc Trancart - <i>Decentralisation, water services and sanitation by Jean-Luc Trancart (French)</i> | 42 |
| - Etablissement et suivi des budgets par Gérard Bonnis (anglais) - <i>Establishment and follow-up of the budgets by Gérard Bonnis (English)</i> | 44 |
| -Gestion des eaux transfrontalières par Johan Gély - <i>Management of transfrontier waters by Johan Gély</i> | 46 |
| Débat / <i>Debate</i> | 47 |
| Vers un parlement mondial de l'eau ? Exemple du Parlement Mondial de la Jeunesse pour l'eau <i>Toward a World Water Parliament? The example of the World Water Youth Parliament for Water</i> | 49 |
| CONCLUSIONS | 51 |
| ***** | |
| ANNEXES / APPENDICES | |
| Communiqué de presse du 10 juin 2011 (français) <i>Press Release of 10 June 2011 (English)</i> | 53 55 |
| Liste des participants (bilingue) <i>List of participants (bilingual)</i> | 57 |

PROGRAMME FINAL

| | | |
|---|--|--|
| 08 : 30 – 09 : 00 - Accueil et enregistrement des participants | | |
| 09h00 – 09h30 SÉANCE D'OUVERTURE | | Dimitrios Papadimoulis , Président de la Commission de l'environnement, de l'agriculture et des questions territoriales, Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe |
| | | Guy Fradin , Directeur Général de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, Vice-Président du Comité International du 6 ^{ème} Forum Mondial de l'Eau |
| | | Keith Whitmore , Président du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe |
| 09h30 – 10h20 SÉANCE I – présidée par Philippe Lacoste , Directeur-adjoint des Biens publics mondiaux (Ministère des Affaires étrangères et européennes), Président de la Commission Processus Politique du 6 ^{ème} Forum Mondial de l'Eau | | |
| Le processus politique du 6 ^{ème} Forum Mondial de l'Eau | Introduction et présentation générale | Philippe Lacoste , Directeur-adjoint des Biens publics mondiaux (Ministère des Affaires étrangères et européennes), Président de la Commission Processus Politique du 6 ^{ème} Forum Mondial de l'Eau |
| | Acquis des précédents Forums, enjeux et objectifs du processus parlementaire | Pierre Victoria , Délégué Général du Cercle Français de l'Eau, Gouverneur au Conseil Mondial de l'Eau |
| | Plan d'action du processus parlementaire | André Flajolet , Député du Pas-de Calais, Président du Comité National de l'Eau Français, coordinateur du processus parlementaire pour le 6 ^{ème} Forum Mondial de l'Eau |
| Débat – questions-réponses | | Philippe Lacoste , Directeur-adjoint des Biens publics mondiaux (ministère des Affaires étrangères et européennes), Président de la Commission Processus Politique du 6 ^{ème} Forum Mondial de l'Eau |
| 10H50 – 12h30 SÉANCE II – présidée par André Flajolet , Député du Pas-de Calais, Président du Comité National de l'Eau Français, coordinateur du processus parlementaire pour le 6 ^{ème} Forum Mondial de l'Eau | | |
| Cadre thématique et implication des parlementaires | Présentation du processus thématique | Patrick Lavarde , Directeur Général de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA), Vice-Président de la Commission thématique du 6 ^{ème} Forum Mondial de l'Eau |
| Cadre régional et implication des parlementaires | Présentation du processus régional et focus sur le processus européen | Jean-François Donzier , Directeur Général de l'Office International de l'Eau, Coordinateur du processus régional européen du 6 ^{ème} Forum Mondial de l'Eau |
| L'Intergroupe Eau du Parlement Européen | Présentation de la part de Richard Seeber, Président | Durk Krol , Vice-Secrétaire Général, Fédération européenne des associations nationales de l'eau et des services des eaux usées, EUREAU |
| La plateforme collaborative parlementaire pour l'eau et les initiatives parlementaires dans les régions du monde | | Pierre Victoria , Délégué général du Cercle Français de l'Eau, Gouverneur du Conseil Mondial de l'Eau |
| La plateforme collaborative parlementaire pour l'eau et les | | Mohamad Kabbani , Président de la |

| | |
|--|---|
| initiatives parlementaires dans les régions du monde | Commission parlementaire de l'eau et de l'énergie, Parlement du Liban Yoon Sun Cho , Member of the 18th National Assembly of the Republic of Korea, Chair of 2010 Parliaments for Water in Asia |
| Débat / questions-réponses | André Flajolet , Député du Pas-de Calais, Président du Comité National de l'Eau Français, coordinateur du processus parlementaire pour le 6 ^{ème} Forum Mondial de l'Eau |

| | | |
|---|---|--|
| 14H00 - 17H45 SÉANCE III – co-présidée par : | | |
| <ul style="list-style-type: none"> - Dimitrios Papadimoulis, Président de la Commission de l'environnement, de l'agriculture et des questions territoriales, Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe - André Flajolet, Député du Pas-de Calais, Président du Comité National de l'Eau Français, coordinateur du processus parlementaire pour le 6^{ème} Forum Mondial de l'Eau | | |
| Table ronde Quels sujets majeurs pour les parlementaires au Forum de Marseille? | Droit à l'eau /droit de l'eau : Henri Smets , membre de l'Académie de l'Eau et du Conseil européen du droit de l'environnement | Modération par : Pierre Victoria , Gouverneur au Conseil Mondial de l'Eau et Joshua Newton , Conseiller du Secrétariat du 6 ^{ème} Forum Mondial de l'Eau pour le processus politique |
| | Décentralisation / services eau potable et assainissement : Jean-Luc Trancart , Institut de la gestion déléguée (IGD) | |
| | Gestion des eaux transfrontalières : Johan Gély , Conseiller principal sur l'eau, Agence Suisse pour le Développement et la Coopération (SDC) Christine Abdalla-Iskandar , Programme Hydrologique International de l'UNESCO | |
| | Etablissement et suivi des budgets : Gérard Bonnis , Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) | |
| Vers un Parlement mondial de l'Eau ? L'exemple du Parlement Mondial des Jeunes pour l'Eau | Pierre Victoria , Délégué Général du Cercle Français de l'Eau, Gouverneur au Conseil Mondial de l'Eau et Arnould Lefébure , Secrétaire Général de la Commission Internationale de l'Escaut | |
| Synthèse et conclusions : Les grands axes du Comité de coordination parlementaire | André Flajolet , Président du Comité National de l'Eau Français, coordinateur du processus parlementaire pour le 6 ^{ème} Forum Mondial de l'Eau, Pierre Victoria , Délégué général du Cercle Français de l'Eau, Gouverneur du Conseil Mondial de l'Eau | |

FINAL PROGRAMME

| | | |
|---|--|--|
| 08 :30 – 09 :00 - Welcome & registration of the participants | | |
| 09 :00 - 09 :30 OPENING SESSION | Dimitrios Papadimoulis , Chair of the Committee on the Environment, Agriculture and Local and Regional Affairs of the Parliamentary Assembly, Council of Europe | |
| | Guy Fradin , Director General of the Seine-Normandy Water Agency, Vice-President of the International Committee for the 6th World Water Forum | |
| | Keith Whitmore , President, Congress of Local and Regional Authorities of the Council of Europe | |
| 9 :30 - 10 :20 SESSION I – chaired by Philippe Lacoste , Deputy Director of the Global public goods directorate at the French Ministry of Foreign and European Affairs, Chair of the political process, 6th World Water Forum | | |
| The Political Process of the 6th World Water Forum | Introduction and general presentation | Philippe Lacoste , Deputy Director of the Global public goods directorate at the French Ministry of Foreign and European Affairs, Chair of the political process of the 6th World Water Forum |
| | Outputs of the previous Forums, issues and objectives of the parliamentary process | Pierre Victoria , Delegate of the French Water Society (Cercle Français de l'Eau), Governor of the World Water Council |
| | Action plan of the Parliamentary process | André Flajolet , Deputy for the Pas-de-Calais département, President of the French National Water Committee (France), Coordinator of the parliamentary process for the 6th World Water Forum |
| Debate / questions-answers | | Philippe Lacoste , Chair of the political process of the 6th World Water Forum, Deputy Director of the Global public goods directorate at the French Ministry of Foreign and European Affairs |
| 10 :50 - 12 :30 SESSION II - chaired by André Flajolet , Deputy for the Pas-de-Calais department, President of the National Water Committee (France), Coordinator of the parliamentary process for the 6th World Water Forum | | |
| What involvement of parliamentarians in the thematic process of the Forum? | Presentation of the thematic process | Patrick Lavarde , Director General of the French National Agency for Water and Aquatic Environments, Vice-President of the Thematic Process Commission for the 6th World Water Forum |
| The regional process of the Forum and the action of parliamentarians | Presentation of the regional process, focus on the European regional process | Jean-François Donzier , Director General of the International Office for Water, Coordinator of the European regional process for the 6th World Water Forum |
| The European Parliament Intergroup on Water | Presentation on behalf of Richard Seeber, President | Durk Krol , Deputy Secretary General, Federation of National Associations of water and waste water services (EUREAU) |
| The Helpdesk for parliamentarians for water and the parliamentarians' initiatives in different regions of the World | Presentation of the concept and its main objectives | Pierre Victoria , Delegate of the French Water Society (Cercle Français de l'Eau), governors of the World Water Council Mohamad Kabbani , Chair of the Parliamentary Committee for Water and Energy of the Parliament of Lebanon Yoon Sun Cho , Member of the 18th National |

| | | |
|-----------------------------------|--|---|
| | | Assembly of the Republic of Korea, Chair of 2010 Parliaments for Water in Asia |
| Debate / questions-answers | | André Flajolet , Deputy for the Pas-de-Calais department, President of the National Water Committee (France), Coordinator of the parliamentary process for the 6th World Water Forum |

| | | |
|---|---|---|
| 14 :00 - 17 :45 | | |
| SESSION III – co-chaired by | | |
| <ul style="list-style-type: none"> - Dimitrios Papadimoulis, Chair of the Committee on the Environment, Agriculture and Local and Regional Affairs, Parliamentary Assembly of the Council of Europe - André Flajolet, Deputy for the Pas-de-Calais department, President of the National Water Committee (France), Coordinator of the parliamentary process for the 6th World Water Forum | | |
| Round table What are the main topics for the parliamentarians during the Forum in Marseille? | The right to water /The right of water Henri Smets , French Water Academy, Member of the European Council on Environmental Law | Moderation by Pierre Victoria , General Delegate of the French Water Society (Cercle Français de l'Eau), Governor of the World Water Council and Joshua Newton , Political Advisor, 6th World Water Forum Secretariat |
| | Decentralisation /drinking water services and sanitation Jean-Luc Trancart , French Institute for public-private partnerships (IGD) | |
| | Transboundary water management Johan Gély , Senior Water Advisor, Swiss Agency for Development and Cooperation Christine Abdalla-Iskandar , International Hydraulic Program, UNESCO | |
| | Establishment and follow-up of the budgets: Gérard Bonnis , Environment Directorate, Organisation for Economic Co-operation and Development (OECD) | |
| Toward a World Water Parliament? The example of the World Water Youth Parliament for Water | Pierre Victoria , General Delegate of the French Water Society (Cercle Français de l'Eau), Governor of the World Water Council and Arnould Lefébure , Secretary general, International Commission of the Scheldt | |
| Wrap-up and conclusion : Main objectives of a coordination committee and planning | André Flajolet , Deputy for the Pas-de-Calais department, President of the National Water Committee (France), Coordinator of the parliamentary process for the 6th World Water Forum and Pierre Victoria , General Delegate of the French Water Society (Cercle Français de l'Eau), Governor of the World Water Council | |

SEANCE D'OUVERTURE / OPENING SESSION

M. Dimitrios PAPADIMOULIS (Président de la Commission de l'environnement, de l'agriculture et des questions territoriales, Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe / *Chairman of the Committee on the Environment, Agriculture and Local and Regional Affairs, Parliamentary Assembly of the Council of Europe*).

Opening speech by Mr Dimitrios Papadimoulis

Ladies and gentlemen,

It is a great honour for me to welcome you here today in my role as the new Chair of the Committee on the Environment.

I would also like to welcome and give particular thanks to the representatives of the World Water Council, who have played a very active part in the preparation of this meeting.

As you know, this is our second meeting.

The parliamentarians who attended the last forum made a declaration urging governments to recognise the right to water and sanitation as a human right.

They also proposed setting up a World Water Parliament.

These two proposals are on the agenda of our meeting today, and I hope that we will be able to arrive at practical proposals suitable for submission at the next World Forum to be held in Marseille in 2012.

To my great pleasure the appeal launched in Turkey showed that we parliamentarians had realised what contribution we could make in this sphere, which is becoming increasingly critical.

We have two main tasks.

We have to begin by convincing the authorities to legislate and, in particular, to release the necessary funds for investment and infrastructure work, but we must also liaise with local authorities to try to convince them to implement these decisions.

In Istanbul, the parliamentarians also asked for the question of transfrontier water management to be looked into and for guidelines for countries to be drawn up on the use of their water resources.

In this connection, it is my pleasure to inform you that we held a conference in Monaco on this subject in March this year. I would like to take this opportunity to thank the Monegasque authorities, particularly Mr Marquet, again for their hospitality.

As you will see when you read the conclusions included in your meeting documents, the participants highlighted several matters requiring follow-up and action, and pointed out that it was becoming imperative to take stock of the existing legal instruments and define the role of parliaments as the bodies responsible for the implementation of legal instruments.

It was also proposed to look at how we parliamentarians can foster and enhance participation by citizens in the framing of water management and conservation policies.

Lastly, I welcome the fact that we have added a new facet to our activities, namely giving a voice to young people.

It seemed essential to us to add this item to the agenda as we consider it our paramount duty as human beings and elected representatives to leave a healthy, viable environment to future generations.

Water is becoming an ever more sensitive issue and climate change is only compounding the problem.

I would recommend moreover that you read Mr Marquet's excellent report on the subject entitled "Water – a source of conflict".

As Mr Marquet quite rightly pointed out when he presented his report, water can save us but it can also kill us.

It is a source of life but also a weapon of war.

Ladies and gentlemen, we have a very full agenda and I do not want to take up any more of your time. I now call Mr Guy Fradin, Vice-Chair of the International Committee of the 6th World Water Forum.

Thank you.

M. Guy FRADIN (Directeur Général de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, Vice-Président du Comité international du 6^{ème} Forum Mondial de l'Eau / *General Director of the Seine-Normandie Water Agency (France), Vice-Chair of the International Committee of the 6th World Water Forum*).

Discours d'ouverture de M. Guy Fradin

Monsieur le Président, je commencerai tout d'abord par vous féliciter pour votre élection à la Commission de l'environnement, de l'agriculture et des questions territoriales. C'est un vrai plaisir que de commencer votre mandat avec vous ce matin ainsi qu'avec le Président du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux, M. Keith Whitmore.

Mesdames et Messieurs les parlementaire, Mesdames et Messieurs les experts, Mesdames et Messieurs, merci d'être là et d'avoir répondu à cette invitation pour cette réunion préparatoire pour le lancement d'un processus parlementaire qui fait partie intégrante de la préparation du prochain Forum Mondial de l'eau.

Je voudrais tout d'abord vous présenter les excuses de M. Beneditto Braga qui est le Président du Forum et qui compte tenu de multiples obligations dus à ses différentes charges n'a pas pu être présent et m'a demandé de le représenter pour cette journée et pour cette séance introductive.

Le 6^{ème} Forum qui se déroulera à Marseille, c'est le Forum des solutions. L'ambition des organisateurs, c'est à dire de la ville de Marseille et des autorités locales provençales, de la France, du Conseil mondial de l'eau, c'est d'en faire le Forum des solutions. Bien entendu, les précédents Forums n'ont pas ignoré la question des solutions, si non, rien n'aurait été fait. On sait bien quand même que dans le domaine de l'accès à l'eau et à l'assainissement beaucoup de choses se font. Mais notre ambition aujourd'hui c'est de faire un pas supplémentaire, et d'identifier ces solutions de façon encore plus précise que cela n'a été fait ainsi que les actions qui vont avec et bien sûr les engagements. C'est donc un Forum des solutions, qui se veut celui des engagements de tous les partenaires, nombreux, nous l'espérons, qui seront présents à Marseille et qui dans les mois qui viennent participeront à la préparation de ce Forum.

L'organisation du Forum est évidemment assez complexe, et nous aurons l'occasion encore d'en parler tout à l'heure. Sachez simplement qu'aujourd'hui nous sommes au début d'un processus parlementaire qui fait partie intégrante du processus politique. Et je salue la présence de Philippe Lacoste, du Ministère des Affaires Etrangères, qui préside ce processus politique et qui tout à l'heure expliquera un peu plus en détail l'articulation des différents processus de l'organisation dans laquelle nous nous sommes lancés pour préparer ce Forum.

L'ambition de notre réunion d'aujourd'hui et le travail auquel nous allons vous convier est celui de tracer le chemin que nous allons suivre jusqu'en mars 2012 avec vous les parlementaires, vous qui avez dans tous les pays du monde la charge de travailler sur la législation, sur le budget, sur les institutions et qui auront à traiter des sujets que Monsieur Papadimoulis vient d'évoquer, des sujets nombreux qui sont sur la table, sur l'agenda des différents forums et des différentes réunions sur le droit à l'eau. Vous savez que les Nations Unies ont reconnu effectivement ce droit l'an dernier et aujourd'hui nous avons encore des pas à franchir, notamment sur la déclinaison locale de ce droit.

Mais vous avez évoqué Monsieur Papadimoulis les problèmes transfrontaliers, la décentralisation, les questions financières, toute sorte des sujets sur lesquels les autorités parlementaires ont beaucoup à

proposer. Nous le pensons aussi. Il y a quelques jours nous avons tenu une réunion identique à Lyon dans le cadre du processus des autorités locales et régionales et il y aura très certainement des demandes, des propositions et le besoin de travailler en étroite liaison avec vous.

Nous allons aujourd'hui dresser un état des lieux de ce qui s'est passé dans les précédents Forums, de ce que nous pouvons proposer aujourd'hui comme base de départ et définir aussi les dynamiques vers lesquelles nous allons nous engager à partir des propositions et des réflexions qui constitueront notre feuille de route, jusqu'en mars 2012.

C'est un projet ambitieux. Il faudra aussi tracer les engagements que nous allons prendre pour les différentes étapes à franchir.

Voilà Mesdames et Messieurs, Messieurs parlementaires ce que je souhaitais vous dire en introduction, et je passe la parole à Monsieur Whitmore, Président du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe.

M. Keith WHITMORE (Président du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe / *Chairman of the Congress of Local and Regional Authorities of the Council of Europe*).

Opening speech by Mr Keith Whitmore

Mr Chairman, Ladies and Gentlemen, water is a basic human need, an inseparable part of the triad "shelter, food and water". The way we treat water – the way we use it, consume it, supply it to the citizens, clean it and save it – shows the maturity of society. Consequently, access to safe, drinkable water – which is a major issue for far too many in the world today – is a matter of human dignity and part of the broader question of respect for basic human rights.

This is one of the premises of our approach towards water management – that water is part and parcel of a healthy environment to which our citizens are entitled. In the past, the Congress of Local and Regional Authorities welcomed and supported the bid of the Parliamentary Assembly that the right to a healthy environment must be recognised and included as an additional protocol to the European Convention on Human Rights, and we maintain this position today. As a key component of a healthy environment, the right to water in particular must be as much a reality as the right to life which is upheld to a great extent through access to water.

However, it is the second premise of our approach that brought us here today – namely, that water management is a matter for all levels of governance – international and national, parliamentary and local/regional, but also for civil society and the private sector. We are all stakeholders in regulating the uses of water, and it can hardly be otherwise in a system of multi-level governance in Europe which we are building today.

I am pleased to have this opportunity to address you, our partners in governance, on this critical matter, and I welcome your commitment to the parliamentary political process in the run-up to the 6th World Water Forum next year.

In 2006, I had the honour to represent the local and regional dimension of this process during the 4th World Water Forum in Mexico City, as part of the Congress delegation and Chair of the Committee on Sustainable Development at the time. That Forum was the first to allow for interaction between the different tiers of governance, by introducing a segment called the High-level dialogue between Local Authorities, Ministers and Parliamentarians.

Back then, we have already called for a greater decentralisation in water management. In fact, "Local actions for a global challenge" was the main topic of the Forum, which formally recognised for the first time, in its Mexico Declaration, the key role played by local and regional elected representatives in water management.

This process continued at the 5th World Water Forum in Istanbul in 2009, where the Congress delegation took part in a trilogue meeting between government ministers, parliamentarians and territorial authorities. We also joined the Istanbul Water Consensus for Local and Regional Authorities – an agreement among cities around the globe to step up action on urban water and sanitation issues.

Our contribution to that Forum was a policy recommendation on public water and sewer services, which called for strengthening the specific responsibilities of local authorities in providing these services, improved governance and the decentralisation of decision-making processes in water matters. This would be in accordance with the principle of subsidiarity laid down in the European Charter of Local Self-Government and the UN-Habitat guidelines on decentralisation and strengthening of local authorities.

All along this path, we have toiled side by side with the Parliamentary Assembly, pushing for the recognition of our role and our inclusion in the process as fully-fledged stakeholders and partners, on a par with national governments. This is why I am particularly pleased to be here today, which is in the spirit of the good tradition of co-operation developed between our two elected assemblies of the Council of Europe in the preparation of the previous World Water Forums.

Ladies and Gentlemen, over just a few decades, we have seen how water has come to the forefront of our concerns as a social and political issue. Today, Europe is not immune to the problems related to water, and the stakes are high, for example, with some European regions experiencing high pressure on their water resources. An ever-increasing amount of water is required not only for individual consumption in towns and cities but also to produce food, energy and for industrial uses due to our unsustainable consumption patterns.

Today in Europe, the value of water continues to be underestimated while the challenges we are facing are enormous, if we take into account climate change and the need to adapt to its consequences, aging infrastructures, need for appropriate legislation or the proper sharing of responsibilities and devolution of powers for a more effective management of water.

Much of the crisis we are facing today is the result of human activities and the manner in which water is used and managed. This is why the water crisis is also a crisis of governance, and needs to be addressed from the good governance perspective. Today, this global water management crisis is also aggravated by the international financial and economic crisis. Against this background, the role of municipalities and regions and their authorities has become more evident. In water management, much as in economic and financial management, thanks to their proximity, they are best placed to be aware of the needs of their communities, capable of ensuring optimal use of local resources and be held more accountable before the citizens than at national level.

This was our message to both the 4th and the 5th World Water Forums. However, after much hope following the formal recognition in Mexico, Istanbul was a significant retreat. We in particular deplored the fact that the Istanbul Ministerial Declaration failed to take into account the responsibilities of elected representatives and those of civil society, lacked ambition and did not rise to the crucial challenges that water management poses.

We certainly hope that the 6th World Water Forum will do better. In the run-up to the Forum, we continue to insist on several key issues.

First, that the role of elected representatives in water management must be reaffirmed. Second, that in a system of multi-level governance, we need a new water culture – a culture of sharing responsibilities and working together to reverse the negative trends, an integrated water and sanitation management. In this regard, as I have just mentioned, local and regional authorities are best placed to assess the needs of their communities and decide on the optimal use of water resources and the management method. As such, they are major stakeholders in national and international policy-making on water management.

Therefore, third, as part of this integrated management, we need a clear separation of competences, including both public and private sectors, and we need to back up coherent water policies with competent elected representatives and their staff, as well as competent educators in civil society.

We must develop initiatives that will reinforce the collaboration between stakeholders, and that will seek and find ways to inform and involve the people whom we represent. A change in their attitude can and will make a big difference.

For their part, national parliaments should adopt an appropriate legislation giving specific powers in water management to local authorities, based on the existing international instruments such as the

European Charter of Local Self-Government and the UN decentralisation guidelines. Both these instruments should be included in the help desk data base, which is under construction and which you will be discussing during this conference.

Ladies and Gentlemen,

In conclusion, I would like to underline that the task of all of us here today is to work together, to coordinate and strengthen the efforts of all actors involved at local, regional and national levels to preserve and restore the planet's water resources. We hope that the cause of water will receive a new boost at the 6th World Water Forum where greater progress will be made in this direction.

I wish you very fruitful discussions and exchanges over these two days, and hope that we will send a strong message to the 6th World Water Forum in Marseille next year.

Thank you.

SÉANCE I / SESSION I

Le processus politique du 6^{ème} Forum Mondial de l'Eau *The Political Process of the 6th World Water Forum*

Sous la présidence de M. Philippe LACOSTE,
Directeur-adjoint des Biens publics mondiaux (Ministère des Affaires étrangères et européennes),
Président de la Commission du Processus politique du 6^{ème} Forum Mondial de l'Eau

*Chaired by Mr Philippe LACOSTE,
Deputy Director of the Global public goods directorate at the French Ministry of Foreign and
European Affairs, Chair of the political process of the 6th World Water Forum*

Monsieur PAPADIMOULIS ouvre la première session, qui sera présidée par Monsieur Lacoste à qui il donne la parole.

| |
|--|
| <p>Introduction et présentation générale <i>Introduction and general presentation</i></p> |
|--|

Monsieur Philippe LACOSTE. Merci Monsieur le Président et j'ajoute également mon mot de félicitation à votre égard et je vous souhaite plein de succès dans votre mission.

Laissez-moi vous dire pour commencer que je suis particulièrement heureux d'être ici, et ce n'est pas uniquement une formule rhétorique traditionnelle d'un diplomate, car je suis né à quelques centaines de mètres d'ici, j'ai fait toutes mes études dans cette ville, et c'est donc pour moi un plaisir particulier de retrouver, surtout lorsqu'on est un peu nomade, le lieu où on a commencé sa vie. Ensuite parce que je crois que cette maison est célèbre pour son action dans le domaine des droits de l'homme et beaucoup d'intervenants ont déjà mentionné que le droit à l'eau et à l'assainissement faisaient désormais partie des droits fondamentaux, c'est donc très bien que les deux entités puissent se retrouver sur ce thème.

Enfin, et puis j'en arrive à mon sujet, en tant que président de la Commission du processus politique, je suis convaincu que le rôle des parlementaires est essentiel.

Les forums mondiaux de l'eau comme leur nom l'indique se sont d'abord des forums, c'est à dire ce sont des lieux d'échange, d'ouverture et il me semble que ce qui a fait le succès de cette structure baroque c'est justement d'offrir l'opportunité à tout le monde de se rencontrer et de débattre des problèmes. C'est plus qu'une organisation intergouvernementale, c'est plus qu'une conférence intergouvernementale car sa vocation c'est de faire en sorte que l'ensemble des acteurs puissent se retrouver et échanger. C'est particulièrement vrai dans le domaine spécifique de la commission politique puisque celle-ci rassemble à la fois des ministres dans un processus gouvernemental, des autorités locales, on en a un peu parlé, ce sont elles qui souvent sont en première ligne pour écouter les demandes des citoyens mais également celles des parlementaires. Nous avons aujourd'hui pendant cette journée le défi de bâtir ensemble une feuille de route qui puisse nous amener à une contribution déterminante ambitieuse, j'ai bien entendu ce qu'a dit Monsieur Whitmore à Marseille.

Pour cette première session, l'objectif je crois c'est de vous rappeler dans quel cadre s'inscrivent nos travaux, de quoi nous parlons et quelles sont finalement les premières pistes d'action.

Ce que je souhaitais faire avant de donner la parole aux deux intervenants suivants, c'est peut-être de vous rappeler brièvement quelques données, en m'excusant auprès de ceux qui les connaissent déjà par cœur.

Un point essentiel est celui du calendrier. Notre souci est de coordonner le travail des trois segments que j'ai mentionnés tout à l'heure: gouvernemental, parlementaire, autorités locales et régionales.

Comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire au Conseil Mondial de l'Eau et aux représentants de la France, qui sont les deux coorganisateur de ce 6^e Forum, ces trois composantes ont une valeur égale. Notre travail est non seulement de les encourager à produire chacune, d'aller le plus loin possible mais d'essayer d'organiser leur dialogue. Ce n'est pas forcément chose facile. Lors des forums précédents un certain nombre de formules ont été tentées et là, je serai très intéressé

aujourd'hui, en salle ou dans les coulisses, d'écouter les suggestions des uns et des autres. La tendance un peu naturelle que tout le monde regrette mais que tout le monde souvent encourage par les pratiques, c'est de travailler dans des sortes de silos, c'est-à-dire les ministres travaillent entre les ministres, les parlementaires entre les parlementaires, les autorités locales font aussi leur travail et puis à la fin tout le monde a un peu du mal à se retrouver, ce qui engendrent quelques frustrations.

Il me semble, mais ça fait partie des choses que nous aurons à débattre aujourd'hui, que l'une des manières de répondre à ça, c'est notre 2^e point, c'est de voir comment tout cela peut s'articuler au niveau régional. Là aussi, c'est l'une des caractéristiques du Forum. Comme j'ai l'habitude de le dire en France, les forums mondiaux de l'eau ce n'est pas uniquement une semaine de rencontres et de conférences, c'est tout un processus à la fois sur le fond mais également au niveau des régions, et c'est à travers ces réunions régionales aussi que nous espérons que cette intégration des trois composantes puisse se faire.

Bien entendu le travail de la commission politique c'est, et nous le verrons dans les deux présentations suivantes, de s'inscrire dans la durée, c'est à dire de prendre en compte ce qui a déjà été fait et de ne rien inventer et d'essayer d'aller le plus loin possible.

En tant que diplomate responsable pour la France de la politique du développement, des objectifs millénaires qui parle, nous avons l'objectif de faire de Marseille un lieu où se fera la contribution pour la conférence, dite de « Rio + 20 », qui se tiendra quelques mois plus tard au Brésil.

L'objectif est de faire que le droit à l'eau et à l'assainissement se transforme concrètement à un accès accru pour que ceux qui en sont démunis puissent y avoir accès.

Le second point c'est, et là les parlementaires ont aussi un rôle à jouer car dans nombre des pays ce sont eux qui ratifient les traités, de voir comment en terme international on peut encourager un partage responsable de cette ressource. Cela peut porter à la fois sur des fleuves, sur des nappes phréatiques, sur des lacs. C'est là aussi un sujet parfois de tension international entre les pays voisins. Les parlementaires ont évidemment un rôle à jouer dans ce domaine.

Et enfin, un dernier point, c'est là que l'aspect un peu festif du forum est essentiel, c'est assurer une visibilité politique du secteur de l'eau. Ce qui me frappe, c'est que finalement, même si les politiques notamment au niveau local y prêtent une grande attention, il n'est pas de même au niveau international.

Le 6^e forum c'est donc l'occasion d'expliquer et de réexpliquer, vous êtes là donc vous êtes déjà convaincus, mais de mieux convaincre vos collègues. Un investissement dans le domaine de l'eau cela peut ramener 5, 6, 7 fois plus, notamment dans le domaine de la santé.

L'état d'esprit des coorganisateur est clair. Nous souhaitons être ambitieux, nous souhaitons que le Forum de Marseille ne soit pas une conférence de l'eau comme les autres et qu'il puisse apporter effectivement des progrès, des résultats. Nous nous inscrivons aussi dans la perspective de Rio + 20, c'est à dire de rentrer dans le système des Nations Unies et peut être ultérieurement dans les objectifs millénaires du développement. Nous souhaitons que le 6^e Forum soit le forum des solutions et cela passe obligatoirement par un certain nombre d'engagements que nous souhaitons voir noter et enregistrer à Marseille. Le Forum doit être une rencontre multi-acteurs, du citoyen jusqu'aux responsables gouvernementaux.

Nous sommes ici dans le cadre de la préparation du Forum de Marseille. Nous allons définir ce qui est notre feuille de route. Nous avons déjà un certain nombre de réunions internationales où il serait intéressant de voir ce qui a été déjà fait. Le dernier étage de la fusée ne sera pas Rio + 20 mais ce sera le 7^e Forum.

Je vais demander à Pierre Victoria, Délégué Général du Cercle Français de l'Eau et Gouverneur au Conseil Mondial de l'Eau, de nous faire un rappel des acquis avant de passer la parole à André Flajolet, qui nous esquissera peut être quelques pistes pour notre travail commun jusqu'à Marseille.

| |
|---|
| <p style="text-align: center;">Acquis des précédents Forums, enjeux et objectifs du processus parlementaire <i>Outputs of the previous Forums, issues and objectives of the parliamentary process</i></p> |
|---|

Monsieur Pierre VICTORIA (Délégué Général du Cercle Français de l'Eau et Gouverneur au Conseil Mondial de l'Eau / *Delegate of the French Water Society, Governor of the World Water Council*).

Merci Monsieur le Président. On m'a demandé de faire un point historique de ce qui s'était passé au cours des forums précédents concernant la mobilisation des parlementaires.

La question des parlementaires a été de plus en plus présente au sein des débats sur l'eau parce que la nature même du travail des parlementaires semble correspondre et répondre aux besoins auxquels est confrontée aujourd'hui la communauté internationale de l'eau.

Tout d'abord en tant que personnes qui votent le budget, puisque dans tous les pays du monde les parlementaires votent le budget, on sait bien que le problème des montants alloués au secteur de l'eau est absolument déterminant. Aux Nations Unies il est dit que pour l'accès à l'eau dans les pays en développement, il faudrait consacrer au moins 1% du budget national aux problèmes de l'eau alors que la moyenne au niveau mondial dans les pays en développement est de la moitié, donc on voit bien qu'il faut inscrire en haut des agendas des budgets nationaux la problématique de l'eau.

On s'est rendu compte au fil des forums, que s'il n'y avait pas un cadre national qui définisse les responsabilités et alloue les moyens à la fois financiers et humains, il n'y avait pas d'accès à l'eau possible, surtout parce que le service de l'eau est par définition un service de proximité et que l'eau contrairement à l'énergie se transporte mal, en tous les cas, sur de longues distances.

Et enfin, les parlementaires sont aussi ceux qui votent les traités internationaux. Il est vrai que dans un contexte lié aux changements globaux et en particulier aux changements climatiques le stress hydrique devient de plus en plus important. Les tensions peuvent s'accroître, et s'accroissent d'ailleurs, entre les usagers et les territoires, et la coopération internationale sur les eaux partagées est un sujet majeur non seulement pour l'accès à l'eau mais aussi pour l'environnement.

Alors, face à cette situation qu'est-ce qui s'est passé jusqu'à présent ? Au fil des forums la problématique politique est devenue de plus importante et les sujets de l'eau sont passés d'un plan purement technique vers un plan politique, voire même sur un plan éthique.

A Marrakech c'était la déclaration des ministres qui a été la plus déterminante. A Kyoto on va commencer à entrer un peu sur la problématique des collectivités locales à travers le rapport Camdessus, pour le financement de l'accès à l'eau pour tous, qui lui-même préconisait des possibilités pour les entités, dite sous-souveraines, c'est à dire en fait des collectivités territoriales, de bénéficier directement de l'aide de différents bailleurs des fonds internationaux. A Mexico, les parlementaires vont être pour la première fois partie prenante. Les parlementaires se sont invités dans un hôtel à Mexico pour débattre de leur position sur les problématiques de l'eau. Il y a eu ainsi une cinquantaine de parlementaires qui se sont retrouvées pour travailler pendant deux jours sur un texte qui était aussi un texte de revendication de la place et du rôle des parlementaires dans la politique de l'eau.

Cette déclaration de Mexico contient trois éléments.

Il y est dit tout d'abord que les parlementaires souhaitent travailler sur l'éventualité d'une reconnaissance internationale d'un texte sur le droit à l'eau. Ce problème de la reconnaissance d'un droit à l'eau est devenu un élément clé du débat politique sur les problèmes de l'eau.

La deuxième chose, les parlementaires présents se sont engagés à transmettre à l'assemblée parlementaire à laquelle ils appartenaient les différents éléments de réflexion qu'ils avaient tenus à Mexico et un projet de rencontres régulières des parlementaires en charge des secteurs de l'eau au niveau mondial.

Et enfin, la troisième proposition était de se rencontrer de façon annuelle entre les législateurs sur les problèmes de l'eau pour échanger sur leurs propres pratiques et regarder s'il y avait lieu de faire un nouveau texte international de reconnaissance du droit à l'eau.

Voilà ce qui s'est passé à Mexico, mais cela n'a pas donné lieu à un suivi en raison du fait que l'on avait pas décidé qui assurerait la responsabilité de la mise en œuvre des textes et des déclarations et c'est donc à l'occasion du 6^e Forum Mondial de l'eau et en tenant compte de ce qui s'est fait à

Mexico que s'est installé pour la première fois le processus parlementaire comme élément clé du processus politique d'un forum.

On est passé aujourd'hui d'un processus politique exclusivement consacré aux gouvernements à un processus politique qui englobe trois partenaires à niveau égal les gouvernements, les collectivités locales et les parlements nationaux, ou supranationaux, puisque pour le moment, je pense en particulier bien évidemment au Parlement européen, car Europe l'essentiel de la politique de l'eau est déterminé au niveau européen dans un système de codécisions entre les conseils des ministres et le Parlement européen.

Qu'est-ce qui s'est passé à Istanbul et où en sommes-nous aujourd'hui ? A Istanbul il y avait 250 parlementaires qui représentaient 57 pays, ce qui est déjà en soi une reconnaissance importante et une vraie réussite que d'avoir à la fois le nombre et la diversité des pays représentés. Mais le plus important était d'avoir un réseau de parlementaires.

Les parlementaires ont rédigé un texte portant sur quatre points essentiels. Ils demandent tout d'abord que le droit à l'eau et à l'assainissement soit reconnu comme un droit humain. Ce qui a été débattu à Mexico se retrouve à Istanbul. Puis ils demandent de mettre en œuvre ce droit dans les législations nationales, et d'encourager la coopération entre les pays développés et les pays en développement, en posant aussi le problème de la solidarité entre les différents pays. Enfin, ils soulignent la nécessité de laisser aux autorités locales la possibilité de gérer les problèmes de l'eau, que ce soit au niveau du bassin hydrographique pour la ressource en eau, ou au niveau des collectivités territoriales pour la gestion des services de proximité. Il y a eu finalement la décision de créer un outil qu'on appelle l'ONDES le service d'assistance dont nous aurons l'occasion d'en parler cet après-midi.

Mais depuis Istanbul beaucoup de choses se sont mises en place.

Tout d'abord, il y a eu la reconnaissance par l'Assemblée Générale des Nations Unies en juillet 2010 du droit à l'eau comme droit humain, avec un vote à l'Assemblée Générale des Nations Unies : 122 pays étaient pour, 41 abstentions et aucun vote contre.

Parallèlement, il y a eu un travail engagé depuis trois ans par le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, qui se trouve à Genève, qui a adopté en septembre 2010 par consensus un texte extrêmement important sur la reconnaissance du droit à l'eau.

Parallèlement et conformément à ce qui avait été dit à Istanbul, beaucoup de pays ont intégré dans leur législation nationale le droit de la reconnaissance du droit à l'eau.

Les parlementaires ont montré en tous les cas à Istanbul que ce qui leur importait c'était non seulement de voter des lois mais de veiller à leur mise en œuvre concrète et particulièrement pour l'eau, au niveau du service de proximité. Ils ont souhaité se rapprocher fortement du niveau des collectivités locales. C'est ce qui avait été souhaité lors de la réunion que nous avons tenue dans cette salle il y a trois ans et qui avait amené consacrer plus de temps à un travail collectif avec les collectivités territoriales.

Je vous remercie.

Président. Merci Monsieur Victoria, nous savons maintenant à peu près où nous en sommes. Je vais demander maintenant à Monsieur Flajolet, député du Pas-de-Calais, Président du Comité National Français de l'Eau qui va coordonner le processus parlementaire pour le 6^e Forum de nous dire comment il envisage la poursuite de ses travaux. Vous avez la parole.

| |
|--|
| <p style="text-align: center;">Plan d'action du processus parlementaire Action plan of the Parliamentary process</p> |
|--|

M. André FLAJOLET (Député du Pas-de-Calais, Président du Comité National de l'Eau Français, coordinateur du processus parlementaire du 6^e Forum Mondial de l'Eau / *MP from Pas-de-Calais Region (France), Chair of the National Committee on Water, Co-ordinator of the parliamentary process of the 6th World Water Forum*).

Merci Monsieur le Président. J'aimerais préciser avant tout que le coordinateur du processus parlementaire que je suis a une légitimité aussi jeune que la votre.

Si on veut que Marseille soit le Forum des solutions, il faut que ces solutions soient partagées, d'où l'importance de notre réunion. Il est important pour les parlementaires de mettre en place une organisation sociétale où l'eau a un rôle majeur. Je reviendrai sur cette question tout à l'heure. Peut-être devrait-on identifier l'eau par rapport à d'autres concepts pour bien montrer la dimension humanitaire qu'il peut y avoir dans notre action.

Dans la déclaration d'Istanbul il est rappelé qu'il faut affirmer des valeurs à dimension universelle, d'abord par rapport à l'homme, son milieu et les questions liées à la santé mais également par rapport aux pays et aux territoires tant pour les questions de proximité que de l'universalité. Les trois niveaux : gouvernement, parlement et autorité locale sont les niveaux où il conviendra d'essayer d'écrire un peu plus précisément le lien entre la théorie et la pratique et la réalité et les réalités multiples, elles-mêmes variables, selon le temps et les espaces.

Et donc, quand Pierre Victoria explique qu'à Marseille nous souhaitons aller au but d'une logique qui a commencé à Mexico, s'est poursuivie à Istanbul et pour laquelle il nous faut essayer de trouver un contenu que nous voudrions mettre à disposition et créer ensemble, il ne s'agit pas de dire qu'une élite va faire un texte qui sera distribué à tous, il s'agit de dire que nous avons tous la capacité d'apporter dans ce document les réponses au comment faire, au pourquoi faire, aux objectifs fondamentaux et territorialisés qui doivent s'imposer à tous à travers les différents niveaux d'intervention.

C'est le premier point sur lequel je voulais insister en disant que deuxièmement, il faut aussi que nous ayons dès maintenant et pour le temps qui court jusqu'au Forum de Marseille la possibilité d'avoir des lieux d'échange, d'avoir une connaissance plus précise des travaux parlementaires liés à l'eau et à l'assainissement, de mettre en commun nos informations, d'aider à la création ou à l'amélioration des législations, le help desk que nous allons mettre en place devrait facilement nous permettre un meilleur échange et une meilleure transversalité de savoir, peut-être aussi l'idée du parlement mondial de l'eau dont vous parliez Monsieur Whitmore, peut-être aussi imaginer un lieu à la fois virtuel mais réel pour les moyens de communication qui sont les nôtres, nous permettre de nourrir une réflexion politique critique et partenariale qui nous permettrait d'évaluer en continue nos engagements, à la fois d'Istanbul, mais surtout ceux de Marseille.

Et donc, en troisième point sur cette réflexion je voudrais dire qu'il me semble que pour les parlementaires que nous sommes et on le verra d'ailleurs bientôt à Genève, il faut insister sur la relation très directe qui existe entre le respect du milieu et de l'eau, entre le maintien ou l'accès à une meilleure santé des individus et des populations et l'accès à l'eau.

Troisième point, l'eau et le climat dans sa dimension locale et dans ses dimensions territoriales, y compris les eaux internationales.

Voilà trois pistes qui me semble-t-il nous permettraient, à nous les parlementaires, de continuer à jouer notre rôle dans tous les pays quel qu'ils soient, c'est à dire de mettre en place quelques principes fondamentaux, qu'ils ne soient pas simplement des idéaux républicains devant lesquels on s'incline mais qu'ils soient bien des chantiers réels devant lesquels nous nous mettons au travail ensemble et grâce à la connaissance que nous pouvons tirer de tous les pays qui composent notre humanité.

Voilà quelques pistes de réflexion que je vous donne rapidement parce qu'il me semble que cette réflexion soit nourrie par vous-mêmes qui êtes ici présents.

Président. Merci Monsieur le député. Je vous propose maintenant d'ouvrir le débat, en vous demandant peut-être dans cette première partie de vous concentrer sur le processus politique, l'articulation que vous envisagez, que vous souhaitez entre ces différents niveaux. En sachant que les questions plus techniques de contenu seront vues ultérieurement durant cette journée.

| |
|-----------------------|
| Débat / Debate |
|-----------------------|

M. Yohan GÉLY (Coopération suisse / *Swiss co-operation*).

J'aimerais faire un commentaire sur la dernière intervention. Vous avez donné trois dimensions concernant la façon dont on peut approcher les parlementaires. Vous avez donné la dimension environnementale, la dimension de santé, ou sociale bien entendu et puis tout ce qui est lié au changement climatique. Nous travaillons beaucoup avec les bassins transfrontaliers dans le monde et si on veut appuyer le processus politique, il faudrait insister sur la dimension de la croissance économique. Travailler avec les parlementaires, travailler avec les décideurs politiques dans certaines régions, je peux citer le cas de l'Equateur, je peux citer le cas de l'Éthiopie, le cas de la Chine. La Chine, par exemple, qui a aujourd'hui le statut d'observateur dans la « Mekong River Commission ». Si la Chine a ce statut aujourd'hui c'est parce que, soit sous l'impulsion d'un donateur de l'Europe du Nord, soit sous l'impulsion aussi de certains pays de la région, l'agenda anti-environnementaliste et l'agenda social ont été prédominants et l'agenda économique un peu oublié. Donc vraiment cet agenda économique est absolument fondamental. Il faut donc impérativement lier la question de l'eau à celle de l'agenda économique. Merci.

Mme Iman ABDEL AAL (Gouverneur au Conseil mondial de l'eau, Liban / *Governor from the World Water Council, Lebanon*)

Monsieur Flajolet, nous parlons des processus régionaux. Vous pensez qu'il faut tout de suite aller au parlement mondial, international ou il faut avancer pas à pas ? Il faut que les solutions viennent des régions mêmes et je propose qu'on avance doucement, c'est à dire que le parlement mondial viendra après comme une convergence de tous les efforts nationaux et régionaux.

M. Philippe DANGELSER (Administrateur de l'Eau Sans Frontières Internationales (France) et du Groupe « Water sanitation and water in action » / *Responsable de « Water without international borders » (France) and of the « Water sanitation and water in action » group*)

Je voulais revenir à la dernière intervention. Je pense qu'au lien entre l'environnement et l'eau, entre la santé et l'eau, on pourrait ajouter celui de l'éducation et de la paix. Dans de nombreux projets que nous avons montés, nous avons remarqué une amélioration de la santé. Les femmes et les filles, puisque ce sont elles qui sont obligées de chercher l'eau la plus part de temps, peuvent s'occuper des enfants si on leur amène l'eau.

Mme Karen FRAZER (*Sénatrice d'Etat, Sénat d'Etat de Washington, Conseil de l'Etat, Etats Unis / State Senator, Washington State Senate, State Council, USA*)

J'aimerais faire une suggestion au forum concernant la planification de l'eau, je veux dire la façon d'intégrer les questions de l'eau qui ont été soulevées ici dans les planifications nationale, régionale, politique et technique, etc. Dans notre région des Etats Unies nous traitons ces sujets avec beaucoup d'attention. Nous le faisons au sein de notre Etat, entre les Etats et au niveau international, entre les Etats Unies et le Canada, entre le Canada et le Mexique.

Je pense qu'il serait intéressant de mettre comme point de l'agenda du Forum de l'année prochaine, la présentation des différents modèles de planification de l'eau. Je présidais à l'époque ce sujet au sein de la commission des questions politiques dont j'étais président et nous avions également des commissions des questions techniques et du conseil. Je vous recommande d'adopter la même approche. Les parlements pourraient apporter leur soutien et donner une ligne directrice à la planification de l'eau. Merci.

M. Musa SIRMA (Député, Parlement Pan Africain, Kenya / *MP from Kenya, Member of the Pan-African Parliament*)

Tout d'abord je voudrais remercier les intervenants. Le dernier intervenant a donné Kenya comme exemple de l'un des pays qui a inscrit le droit à l'eau dans sa constitution suite à la résolution d'Istanbul.

J'aimerais dire également que Kenya est un pays qui souffre d'un sérieux déficit de l'eau. L'eau est la source des conflits, des luttes entre les tribus, entre les ethnies, entre les pays. Ils se battent tous pour avoir l'accès à cette ressource.

Ici, nous parlons des solutions, de comment en faire un droit ? Comment pourront nous venir avec des solutions alors que la ressource n'existe pas ? Je ne sais pas. Oui, cela peut être un droit mais là où nous habitons, il n'y a pas d'eau ! Ce que nous devrions voir d'abord c'est comment combattre le

changement climatique. La première chose qu'on devrait demander est comment parvenir à instaurer une législation pour que l'eau devienne un droit dans les pays industrialisés qui sont à l'origine des pollutions les plus lourdes et qui ne sont pas prêts à appliquer des règles de réduction de ces pollutions qui provoquent le changement climatique. Si non, je ne vois pas comment peut-on parler d'un droit d'accès à quelque chose qui n'est pas accessible. Merci.

Mme Françoise CLAIREAUX (Conseillère municipale, déléguée aux jumelages d'Asnières-sur-Seine, France / *Municipal Councillor, Responsible for Asnières-sur-Seine twinning co-operation, France*)

En tant que conseillère municipale, déléguée aux jumelages de la ville d'Asnières-sur-Seine (dans le 92), j'aimerais dire qu'un certain nombre de collectivités territoriales en France sont assez peu mobilisées par rapport aux collectivités des pays du sud. Les gens du nord sont moins concernés par les problèmes de l'eau. Il faudrait absolument que les collectivités du pays du nord soient de plus en plus mobilisés en raison des ressources qui se raréfient énormément dans les pays du sud, et aussi parce que nous, nous aurons besoin de gérer cette eau dans l'avenir,

M. Henri GBONE (Député de Togo et membre du Parlement Panafricain / *MP from Togo, Member of the Pan-African Parliament*)

Je voudrais remercier les organisateurs qui ont bien voulu nous inviter à ce forum. S'il existe une région du monde où se pose le problème de l'eau avec acuité c'est bien l'Afrique. L'Afrique en termes de rareté de l'eau où les populations sont souvent contraintes de se satisfaire d'eau insalubre.

La question que j'aimerais poser c'est de savoir qu'elle sera la place future des parlementaires africains dans le processus, parce que je dois l'avouer que c'est une découverte pour nous ce forum et nous nous rendons compte de son utilité. Donc, qu'est-ce qui pourrait être fait pour que les parlementaires africains soient de plus en plus impliqués pour nous permettre en tant que législateurs d'apporter un début de solution aux nombreux problèmes auxquels nous sommes confrontés.

M. Ali ALTOKHAIS (Député, Conseil Shura, Arabie Saoudite / *MP, Saudi Shura Council, Saudi Arabia*)

Je suis le Vice-Président de la Commission de l'eau au sein de notre parlement. J'aurais un point à soulever qui nous paraît important. Comment résoudre le conflit au sein d'un pays entre les différents secteurs utilisant l'eau. Par exemple, le secteur agricole, qui consomme chez nous entre 80-85% des ressources, le secteur industriel et le secteur touristique qui consomment également de grandes quantités d'eau. Serait-il possible de donner la priorité à l'eau potable à travers une recommandation ou une déclaration ? C'est l'accès à l'eau potable qui devrait devenir une haute priorité dans le budget d'un gouvernement. Merci.

M. Bernard MARQUET (Conseiller national, Monaco, membre de la Commission de l'environnement, de l'agriculture et des questions territoriales de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe / *National Councillor from Monaco, Member of the Committee on the Environment, Agriculture and Local and Regional Affairs of the Parliamentary Assembly of the Council of Europe*)

Je suis très content de l'intervention de mes collègues d'Afrique qui parlent des conflits. Lors de la session de janvier nous avons fait un rapport sur l'eau source de conflits qu'ils pourront se procurer. J'ai eu la chance et l'honneur de présider la fin de la conférence parlementaire à Istanbul et je vais peut être en tant que parlementaire mettre les pieds dans le plat.

Je suis très content d'entendre nos alliés de tous les pays, je dirais, qui ne sont pas aussi développés que ceux qui polluent le plus, parler de comment faire. Il y a déjà un problème, dans cette maison on a l'habitude de dire que les droits de l'homme sont indivisibles mais il y a quand même une hiérarchie entre les droits de l'homme de première génération et de l'homme de deuxième génération, notamment les droits sociaux et l'environnement. Je pense qu'il faudrait envoyer un message très fort lors de la conférence à Marseille. Et je me réjouis qu'il y ait le parlement des jeunes car c'est l'avenir et ils vont nous aider à convaincre, les parlementaires, les Etats, que l'accès à l'eau saine est un droit de l'homme.

Je me réjouis que le 27 juin 2010 l'ONU ait déclaré que c'était un droit. Je pense que le processus parlementaire et ce qu'on a fait à Istanbul y a contribué.

Il faudrait inclure dans le processus parlementaire et dans le helpdesk une composante pédagogique pour que la prise de conscience soit faite aussi au niveau des élus locaux. Je crois qu'il faut vraiment qu'on insiste là-dessus.

Nous avons fait au mois de mars à Monaco un premier état des lieux des conventions internationales sur l'eau qui n'avait encore jamais été fait à ma connaissance. Et malheureusement l'actualité de ce dernier temps nous rappelle que l'eau est universelle, c'est aussi l'eau qui tue et l'eau qui sauve. Entre ce qui s'est passé : le Tsunami, la centrale de Fukushima au Japon où des tonnes d'eau radioactive ont été déversées et là récemment avec la bactérie tueuse où l'on pense que l'eau était peut-être le vecteur de transmission de la bactérie tueuse.

Je rejoins également mes collègues qui ont parlé de l'importance économique, quel est le coût économique des suites de Fukushima ? Je soupçonne le Conseil de l'Europe et le secrétariat d'avoir un peu des dents de sorciers puisque en décembre nous avons fait une conférence sur le nucléaire. Il faudrait que l'eau soit reconnue comme une valeur universelle.

M. Raymond JOST (Secrétariat international de l'eau, Solidarité Europe / *International Water Secretariat, Solidarity Europe*)

Je vous apprendrai rien parce que Antonio Machado a dit «Voyageur, il n'y a pas de chemin, le chemin se fait en marchant». Je partage totalement ce qui a été dit en introduction et je sens que nous sommes tous un peu déçus.

A Marrakech le monde de la société civile, le monde des ONG, n'était pas invité. Nous n'avions pas de session de préparation. Nous y sommes, allés et nous avons demandé à trois classes marocaines, des jeunes, de venir faire voler les cerfs volants. Vous allez me dire, les cerfs volants c'est quoi le lien ? Eh ben, c'est une façon d'occuper le terrain, de se faire remarquer pour poursuivre ses objectifs et ses finalités fondamentaux et le rôle particulier de l'élu. C'est ce qui nous a permis de faire une maison du citoyen et de l'eau qui maintenant est le lieu consacré du dialogue, de décloisonnement et d'inter-culturalité.

Alors mon message est très simple. Si vous ne sortez pas des sentiers battus, si nous ne sortons pas ensemble pour atteindre nos objectifs, rien ne se passera.

Il ne faut pas avoir peur de sortir des sentiers battus et si vous ne le faites pas, nous risquons d'être déçus très longtemps. Alors associons-nous et réfléchissons tous ensemble.

M. Ahmed HANNOUFA (Député, Algérie, Membre de la Commission de l'environnement et de l'agriculture du Parlement Panafricain / *MP from Algeria, Member of the Committee on the Environment and Agriculture of the Pan-African Parliament*)

Tout d'abord je remercie tous ceux qui ont pris l'initiative d'organiser cette conférence et en même temps je remercie de l'invitation qui nous a permis d'assister à cette conférence très importante, car si on regarde ce qui est important dans la vie c'est l'eau.

Chez nous on parle de trois facteurs principaux de la vie: l'eau, l'oxygène et la nourriture. Ils sont liés l'un à l'autre, l'un complète l'autre. Sans ces trois facteurs fondamentaux nous sommes condamnés à mourir. Et en même temps nous discutons des droits à l'eau comme un droit humain. Il est et il a été instauré par la loi de Dieu.

J'attire votre attention sur le fait que les pays développés doivent aider les pays pauvres. Les populations des pays très pauvres qui n'ont pas accès à l'eau, surtout à une eau propre.

Le prochain problème est celui de l'eau et des conflits qu'elle pourrait entraîner. La pénurie menace toute la planète et tout le monde est concerné et en premier lieu l'Afrique, vu sa situation géographique. Les pays africains sont menacés premièrement par la désertification et la pollution qui mènent à la sécheresse.

Pour moi l'eau c'est un droit humain fondamental, l'eau c'est la vie pour nous, l'eau est vitale. Sans l'eau il n'y a pas de vie, il n'y a pas d'oxygène. Mais on ne peut pas avoir d'eau propre surtout en Afrique. Le manque de moyens a entraîné un développement de plusieurs maladies.

M. Abdoulie JAWLA (Député, Gambie, Membre de Parlement Panafricain / *MP from Gambia, Member of Pan-African Parliament*)

Je suis également membre du Parlement Panafricain. Je vous remercie pour permettre au Parlement Panafricain de participer à cette importante discussion. Les pays africains sont particulièrement touchés par les problèmes de changement climatique et de l'eau. Comme cela a été dit par des intervenants précédents, les gouvernements des pays africains considèrent la question de l'eau comme une grande priorité.

J'étais surpris que lors de la conférence à Copenhague en 2007, à laquelle j'ai participé, les représentants des parlements ont été traités comme observateurs et ne pouvaient pas participer dans les négociations. Ceci n'est pas acceptable ! Les parlementaires représentent les peuples et jouent un rôle important car ils peuvent transmettre le message dans leur pays et indiquer la bonne direction. J'espère que le Parlement Panafricain pourra jouer ce rôle au cours du Forum de l'eau et qu'il pourra aider les pays africains de prendre une bonne direction.

Mme Francine JOHN-CALAME (Conseillère nationale suisse, membre de la Commission de l'environnement, de l'agriculture et des questions territoriales de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe / *National Swiss Councillor, Member of the Committee on the Environment, Agriculture and Local and Regional Affairs of the Parliamentary Assembly of the Council of Europe*)

L'enjeu de l'eau est un enjeu économique majeur. Différents acteurs économiques vont s'affronter par rapport à l'eau. L'eau devient une ressource rare, elle deviendra une ressource chère.

Le parlement Suisse a pris la décision de sortir du nucléaire, ça veut dire aussi produire de l'énergie autrement, notamment de l'énergie propre qui peut être produite par les barrages qu'on met comme turbines.

Il y aura ainsi des pressions des grandes firmes internationales pour s'approprier des sources en eau et de les privatiser pour revendre l'eau en bouteilles. Donc tous ces conflits économiques ne peuvent être gérés que par les politiques. Il est indispensable que les parlements se mobilisent, créent des cadres législatifs adéquats qui permettraient de gérer ces différents acteurs économiques qui ont des moyens financiers considérables et ça va être l'un des enjeux majeurs des années à venir.

J'appelle à une mobilisation des parlements parce que ce sont eux qui peuvent poser des cadres légaux adéquats dans lesquels ces enjeux devront se gérer.

Mme Sonia ESCUDERO (Sénatrice nationale pour la province de Salta, Congrès National d'Argentine, membre de Parlement de l'Amérique Latine / *Senator for the Province of Salta, National Congress of Argentina, Member of the Latin American Parliament*)

J'aimerais soulever deux questions.

La première question concerne le Traité du bassin de la Plata (Rio de la Plata), je pense l'un des plus grands bassins fluviaux du monde de plus de 3 millions km², signé par le Paraguay, le Brésil, la Bolivie, l'Uruguay et l'Argentine. Je suis d'avis que l'idée du partage d'un bassin fluvial par différents pays avec une harmonisation de la politique concernant une ressource commune devrait être répandue et devrait être donnée comme exemple aux autres pays. Une aide financière devrait être allouée aux pays concernés pour soutenir ce genre de coopération.

Une autre question, qui a été soulevée par le Parlement de l'Amérique latine au Mexique en 2006, est celle de demander aux gouvernements de retirer l'eau du marché commercial libre et des différents traités internationaux de l'Organisation Mondiale du Commerce et de réaffirmer le droit souverain de chaque pays à réguler ses ressources en eau, pour toute sorte d'usage, industriel, services ou autre. Si non les autorités locales n'auront pas un mot à dire. La question est si une loi commerciale pourrait obliger des gouvernements à mettre sur le marché commercial leurs ressources en eau ? Il faudrait interdire cela par des législations adéquates.

Mme Jennifer CHILUNGA (Députée du Parlement de Malawi et membre du Parlement Panafricain / *MP from Malawi and member of the Pan-African Parliament*)

La question majeure de notre discussion est faire de sorte que l'eau potable soit accessible à tous, et en particulier à la population rurale, et de trouver les moyens pour implémenter l'accès à l'eau. Toutefois, dans les pays de l'Afrique du nord, ce processus souffre de la corruption. Nous devons parler de cela et nous devons combattre la corruption parce que l'eau est une source rare en Afrique, donc cher et qui attire la corruption. Nous devons ne pas oublier de mentionner ce problème.

M. Gabriel OUAKNINE (Corporation "Air water", Union européenne / « Air Water » Corporation, European Union)

Nous avons un processus d'obtention de l'eau à partir de l'air ambiant sur lequel nous travaillons depuis 7-8 ans. Nous avons fait des propositions à la plupart des pays en émergence que ce soit en Afrique, en Amérique latine ou ailleurs et nous rencontrons à chaque fois le même problème qui est celui de pouvoir en faire. L'eau donne le pouvoir absolu à la personne qui en est chargée. Et nous rencontrons ce problème-là à travers toutes les couches sociales dans les différents pays, que ce soit en Mauritanie, en Afrique de l'Ouest ou même en Amérique latine.

L'eau est liée également à un problème économique de production. Toutes les installations dans ces pays-là sont des installations qui sont la plupart du temps déficientes. Elles le sont déjà en grande partie en France, qui pourtant n'est pas un pays sous-développé, elles le sont également dans les infrastructures dans les pays du Maghreb ou ailleurs. Lorsque les marchés d'installation se font nous voyons très souvent malheureusement des carences à ce niveau-là. Il y a des installations qui sont toutes récentes et malheureusement quand vous envoyez l'eau dans le réseau vous perdez jusqu'à 70% de l'eau.

Nous avons installé un système en Inde où nous avons fait un village témoin où les villageoises allaient chercher de l'eau à 4h du matin à 8 km de là, ramenaient une eau frelatée qu'elles donnaient à boire aux enfants et tous les enfants avaient des problèmes de santé importants. Au bout de deux ans nous avons obtenu 100% de réussite puisque nous avons en fait une machine qui produit suffisamment d'eau pour la population. Le gouvernement du Madhya Pradesh fournit de l'énergie, parce que ce sont des machines qui fonctionnent à l'énergie, ce sont des générateurs de l'énergie locale, et fort de cela avec 32 dollars par jour de fourniture électrique nous avons donné à boire à 600 personnes, dont 280 enfants qui aujourd'hui vont aller à l'école et sont en excellente santé. Ceci est un exemple qui n'est pas forcément unique mais il a pour avantage de dire que quand les réseaux ne sont pas en état il est inutile d'injecter de l'eau parce que de toute façon elle n'arrive pas chez le consommateur.

Hon. Phumelele DUAMINI (*Princesse du Swaziland / Princess of Swaziland*)

J'aimerais vous remercier pour toutes vos présentations, très intéressantes. Nous espérons que l'Afrique ne sera pas exclue de ce processus. Nous savons tous que l'eau est une ressource inaccessible mais nécessaires pour tous les pays africains. Les rivières et cours d'eau existent mais ne sont pas toujours accessible à cause de manque de fonds pour ramener cette eau vers les gens. C'est pour cela que nous utilisons souvent l'eau de puits mais nous ne sommes pas sûrs si ces pratiques ne sont pas dommageables à long terme pour la gestion des ressources en eau. Peut-être quelqu'un pourrait nous répondre à cette question.

SÉANCE II / SESSION II

Sous la présidence de M. André FLAJOLET
Député du Pas-de-Calais, Président du Comité National de l'Eau Français, coordinateur du
processus parlementaire du 6^e Forum Mondial de l'Eau

*Chaired by Mr André FLAJOLET
MP from Pas-de-Calais Region (France), Chairman of the French National Committee for Water, co-
ordinator of the parliamentary process of the 6th World Water Forum*

| |
|--|
| <p style="text-align: center;">Cadre thématique et implication des parlementaires <i>What involvement of parliamentarians in the thematic process of the Forum</i></p> |
|--|

M. Patrick LAVARDE (Directeur Général, Office National de l'eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA), France / *General Director, National Office for Water and Aquatic Environment, ONEMA, France*).

J'aimerais rappeler que Monsieur Flajolet est le rapporteur sur la loi 2006 qui a créé l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques.

J'aimerais vous présenter le cadre thématique du Forum dont j'assume, avec Dogan Altine Bilec du Conseil Mondial de l'Eau, la présidence. Vous allez voir que ce cadre thématique qui finalement est un peu la mise en ordre des idées sur lesquelles nous allons travailler, reprend très largement l'ensemble des mots clés qui ont été évoqués lors de la discussion que nous venons d'avoir tout à l'heure.

De manière générale l'approche qui préside ce Forum de Marseille, l'enjeu politique de ce Forum, c'est de passer des discussions qui souvent portent plus sur les enjeux vers des solutions et vers des engagements. C'est le fil rouge du processus de préparation et ensuite du Forum lui-même et de la suite que nous souhaitons voir au Forum puisque comme nous l'avons dit tout à l'heure finalement la vraie réussite du Forum de Marseille serait donc de préparer un ensemble des plans d'action dont nous pourrions rendre compte lors du 7^e Forum.

Nous avons eu tout à l'heure un exemple de ce qui a été fait dans un village en Inde qui est très concret. C'est une solution qui permet de mettre en œuvre un objectif et des solutions de ce type là sur différents objectifs, il en existe partout dans le monde. Il est donc important de les identifier, de les capitaliser et de les partager. Mais il y a également des solutions qui n'existent pas et qu'il faut inventer pour pouvoir mettre en œuvre un certain nombre d'objectifs.

Et puis, c'est bien d'avoir des solutions, de les rassembler, d'avoir des outils pour les partager, encore faut-il qu'il y ait des acteurs qui soient prêts à s'engager pour en assurer une mise en œuvre et que nous puissions assurer le monitoring, le suivi de ces engagements pour pouvoir voir comme Pierre Victoria l'a indiqué tout à l'heure, après 3 ans, 5 ans, 6 ans, si réellement les choses ont avancé. L'exemple que Pierre a montré tout à l'heure a permis de voir que sur 6 ans ce sujet du droit à l'eau était passé d'une question, d'un enjeu à une réalité qui aujourd'hui se traduit par un certain nombre de législations nationales.

La mise en œuvre de ces objectifs ne doit pas être le fait seulement des spécialistes. Ce doit être, et notre réunion est tout à fait inscrite dans cette logique, ce doit être le fait d'un processus largement ouvert entre les différentes parties prenantes, à savoir les trois niveaux politiques : ministériel, parlementaire, autorités locales. Mais comme l'a indiqué Raymond Jost tout à l'heure, il ne faut pas oublier les grandes organisations internationales et les organisations non-gouvernementales. Donc, c'est vraiment la philosophie du Forum de Marseille.

Alors les solutions que nous allons identifier ensemble, sont des solutions de diverses natures. Elles peuvent être de type législatif et les parlementaires sont bien évidemment là en première ligne, elles peuvent être de nature technique liées à la gouvernance ou à la dissémination, à la communication qui est un élément, comme cela a été dit tout à l'heure, tout à fait important.

Les idées et les mots clés ont été évoqués tout à l'heure et sont rassemblés dans un cadre thématique qui est la colonne vertébrale du Forum. Vous retrouverez ce cadre thématique dans la brochure le temps des solutions qui devraient être distribuées d'ici fin de la journée, et si non l'ensemble de ces éléments figurent sur le site Internet du 6^e Forum.

Ce cadre thématique est organisé selon les trois piliers du développement durable : l'homme, l'économie et l'environnement.

Donc autour de ces trois directions stratégiques nous avons identifié douze enjeux prioritaires, douze thèmes prioritaires.

Autour des enjeux liés à l'homme, les deux premiers thèmes sont assez évidents : c'est garantir l'accès à l'eau et le droit à l'eau et garantir l'accès à l'assainissement pour tous. Nous avons clairement choisi de distinguer l'accès à l'eau et l'accès à l'assainissement, de telle sorte que l'accès à l'assainissement ne soit pas le parent pauvre de l'accès à l'eau. Et de la même manière, l'accès à l'eau ce n'est pas simplement le droit à l'eau mais aussi l'accès à l'eau dans ses composantes techniques, et nos amis africains ont très bien indiqué tout à l'heure que le droit à l'eau était une chose mais s'il n'y avait pas d'eau évidemment il trouvait très vite sa limite. Nous avons également une priorité ciblée sur l'amélioration de l'hygiène et la santé grâce à l'eau. Donc il y a un lien avec l'assainissement. Mais l'eau et la santé ne se résument pas uniquement à l'assainissement, il y a évidemment toutes les maladies qui sont véhiculées par l'eau.

Le quatrième thème est de protéger et de répondre aux enjeux liés aux risques dus à l'eau. Ce ne sont pas simplement les désastres mais ce sont également les crises qui surviennent lorsque les infrastructures liées à l'eau sont détruites. Et le cas du Japon ou le cas d'Haïti par exemple nous ont bien montré que c'étaient des enjeux essentiels pour l'homme. Et c'est un point qui mérite d'être clairement mis en valeur.

Et enfin, vous l'aviez dit tout à l'heure, il faut contribuer à la coopération et à la paix grâce à l'eau et en particulier évidemment dans toutes les zones où il y a des enjeux de gestions transfrontalières.

Le deuxième ensemble lié à l'économie c'est l'eau dans le développement économique. Il y a différents usages de l'eau et il y a un véritable enjeu d'arriver à avoir une gestion intégrée permettant de concilier les différents usages de l'eau, en particulier lorsque l'eau vient à manquer. Il y a également la question de l'eau et de la sécurité alimentaire. Il faut faire des efforts sur l'efficacité de la production alimentaire pour économiser l'eau.

L'eau et l'énergie dans les deux sens : l'eau permet de produire de l'énergie et en même temps il faut aussi économiser l'énergie dans les services d'eau par exemple. Quelque chose qui a été peut être un peu moins évoqué, c'est finalement l'eau dans la croissance verte. L'eau est un facteur de croissance économique et en même temps il ne faut pas oublier que l'eau est également dans l'écosystème et que les écosystèmes ont une valeur économique ce qui est aussi la meilleure manière de les protéger, de reconnaître des services qu'ils rendent lorsque par exemple une zone humide permet de faire le stockage d'eau et d'éviter les inondations, ceci est aussi une valeur économique.

Troisième grand ensemble: l'eau et l'environnement. C'est évidemment l'enjeu de la qualité de l'eau. L'homme crée de la pollution et il faut garder l'eau propre, donc améliorer la qualité des ressources en eau est un enjeu tout à fait particulier. Il faut agir à la source des pressions qui s'exercent sur l'eau. C'est l'objet du thème sur « ajuster les pressions des activités humaines sur l'eau et réduire les emprunts des activités humaines sur l'eau, les fameuses: «water footprint».

Mais l'enjeu majeur, c'est l'adaptation au changement global où il faut prendre en compte le changement climatique et la variabilité climatique. Aussi il ne faut pas oublier qu'aujourd'hui, pratiquement dans tous les pays, les populations sont concentrées majoritairement dans les villes et que l'urbanisation est un facteur majeur du changement global. Et quand on cumule changement climatique et urbanisation c'est évidemment une pression majeure qui s'exerce sur l'eau.

Voilà les 12 priorités thématiques. Vous voyez qu'on y retrouve pratiquement tous les mots clés qui ont été évoqués au début de la matinée. Mais il ne faut pas oublier trois conditions transversales, sans lesquelles la mise en œuvre ne peut se faire, qui sont, premièrement, d'avoir une bonne gouvernance, et la bonne gouvernance aux différents niveaux: au niveau local, au niveau des

bassins versants, au niveau multilatéral. Deuxièmement des systèmes de financement qui soient adaptés, et là encore sur les différents niveaux. Et enfin, ce qu'on appelle créer des environnements favorables ce qui renvoie à l'innovation, aux politiques de recherches, aux politiques d'éducation, par exemple.

Ces 12 priorités sont actuellement pilotées par 15 groupes qui associent des organisations internationales, qui sont des grandes organisations des Nations Unies mais qui sont également des organisations non-gouvernementales. Ces groupes pilotes ont défini donc pour chacune des priorités et des objectifs cibles, et il y a actuellement 103 objectifs cibles de différentes natures, et chacun de ces objectifs cibles sont suivi par un groupe de pilotage.

Je vous invite à entrer en contact avec le coordinateur de ces groupes cibles, sachant que ces coordinateurs sont à la fois des grandes organisations des Nations Unies mais également des organisations non gouvernementales. Et c'est très important d'avoir sur la même cible, par exemple, la collaboration d'une banque mondiale et tel ou tel réseau d'organisations non-gouvernementales.

En Europe c'est par exemple l'objectif spécifique d'assurer l'accès aux services d'eau potable et à l'assainissement pour les populations les plus défavorisées, puisque on sait qu'en Europe, en tout cas dans la partie occidentale de l'Europe pratiquement tous les habitants ont l'accès à l'eau mais les populations nomades, par exemple, ou des populations très défavorisées ne l'ont pas et dans la partie de l'Est de l'Europe, certaines populations, et cela représente un pourcentage non négligeable, n'ont pas aujourd'hui encore l'accès à l'eau potable. Donc, y compris dans des zones développées, cela reste un enjeu particulier.

Deuxième exemple sur le thème de contribuer à la coopération et à la paix grâce à l'eau, il y a un objectif qui est de renforcer l'acceptation politique et la mise en œuvre des principes des lois régionales, nationales et locales qui peuvent exister en matière d'eau et qui sont de natures diverses au sein de la communauté internationale. Cela renvoie à la possibilité de trouver des solutions qui soient déjà de faire accepter, de faire partager des dispositifs législatifs existant. Voilà un enjeu pour le monde des parlementaires.

En matière de bonne gouvernance, un objectif identifié est de faire en sorte que d'ici une échéance à fixer, d'accroître le nombre de pays qui vont disposer de diagnostics sur la sécurité de leur approvisionnement en eau et d'outils de gouvernance qui soient basés sur des cadres réglementaires et législatifs qui peuvent être mis en œuvre aux niveaux local, national ou international. En Afrique, par exemple, LANCO qui coordonne le processus africain, propose que des réformes juridiques et institutionnelles soient engagées pour assurer l'approvisionnement en eau, en assainissement et une gestion des ressources qui soit responsable, efficace et durable à la fois au niveau national et au niveau des bassins.

Enfin, dans le domaine de la priorité du financement, un objectif est de faire en sorte que d'ici une certaine échéance, le recouvrement durable des comptes dans le secteur de l'eau puisse être atteint, en utilisant les différents outils que peuvent être les tarifs, les taxes et les transferts pour permettre d'avoir une durabilité sur le plan financier mais également une équité sur le plan social dans la gestion des services d'eau. Et le processus Afrique se propose de développer et de mettre en œuvre des mécanismes financiers innovants basés sur ces trois facteurs que sont les taxes, les tarifs et les transferts pour pouvoir atteindre les objectifs du millénaire.

Donc vous voyez bien que ces grands objectifs qui peuvent être universels, ont une application au niveau continental et au niveau local.

En conclusion, nous voyons bien que nous sommes inscrits ici dans un processus qui est interactif. Il est très important que ces groupes soient aussi multi-acteurs que possible. Vous pourrez bientôt, à partir du début de mois de juillet, proposer sur une plateforme interactive, qui va être ouverte au niveau international, des solutions existantes, l'exemple de tout à l'heure d'un village indien est une solution qui mérite d'être partagée. Vous pouvez bien sûr participer aux sessions du forum, et ces sessions seront organisées pour croiser et le niveau thématique et le niveau régional on y associant les différents groupes des parties prenantes et à la fin de la semaine du forum il y aura des journées de synthèse par type de partie prenante: les parlementaires, les autorités locales, les organisations non-gouvernementales, etc.

| |
|---|
| Cadre régional et implication des parlementaires <i>The regional process of the Forum and the action of parliamentarians</i> |
|---|

M. Jean-François DONZIER (Directeur Général de l'Office International de l'Eau, Coordinateur du processus régional européen du 6^{ème} Forum Mondial de l'Eau / *General Director of the International Office for Water, Co-ordinator of the European Region process of the 6th World Water Forum*)

Je compléterai l'exposé de Monsieur Lavarde en vous donnant l'illustration de la façon dont nous allons organiser les choses au niveau des grandes régions du monde.

Comme vous le savez, parmi les différents processus de préparation du Forum, il y a la décision de donner une entrée géographique par grande région continentale, ces grandes régions étant tout simplement : l'Afrique, les Amériques, l'Asie et le Pacifique et l'Europe, sachant qu'un certain nombre de régions plus limitées peuvent avoir également des particularités que l'on essaie de prendre en compte. C'est le cas notamment de l'Asie centrale et, puisque nous serons à Marseille au bord de la Mer Méditerranée, c'est le bassin de la Méditerranée qui évidemment dans le découpage entre quatre grands continents serait coupé en plusieurs morceaux et on ne peut pas parler des problèmes Méditerranéens à Marseille en ayant seulement une vision européenne ou une vision africaine ou du Moyen Orient. Nous allons donc coordonner les approches entre ces zones de façon à présenter une vision cohérente des problèmes et des solutions.

Je prendrai l'exemple du processus de préparation en Europe puisque nous sommes ici au Conseil de l'Europe et que d'autre part le Comité international d'organisation m'a confié la tâche de coordonner la préparation à l'échelle de ce continent européen.

Alors lorsqu'on parle d'Europe dans la préparation du Forum, il s'agit bien évidemment d'une zone énorme qui couvre bien sûr la zone de l'Union européenne et les différents pays candidats ou voisins mais aussi toute l'Europe orientale, une partie de l'Asie centrale, le Caucase, les Balkans et la Fédération de la Russie, sans oublier que certains pays de l'Union Européenne ont des régions qui se situent outre mer et que les particularités de ces régions outre marines doivent également être prises en compte.

Au niveau de l'Europe nous avons essayé d'avoir une approche qui soit à la fois concrète et d'impliquer le maximum des partenaires. « Smart » et « wise » sont aussi les deux mots magiques pour la préparation du Forum.

Pour impliquer un maximum de partenaires nous avons créé d'abord en Europe un Comité de pilotage où nous avons invité la totalité des grandes organisations européennes traitant de l'eau ou des utilisations de l'eau. Mais le processus est encore ouvert et ce Comité de coordination s'est déjà réuni deux fois, en décembre et en janvier, pour présenter le processus et pour définir un certain nombre de priorités spécifiques à notre continent européen. Dans ce cadre, en plus des 12 + 3 thèmes généraux qui viennent, de vous être présentés, nous avons pu identifier des objectifs, spécifiquement régionaux ou qui se déclinent à l'échelle de notre région.

C'est le processus qui sera adopté pour l'ensemble des approches par régions, aussi bien en Afrique, en Asie pacifique ou en Amérique afin d'identifier les cibles, les objectifs spécifiquement régionaux, lorsqu'il y en a, ou de définir comment appliquer les objectifs généraux dans chacune des régions.

La première chose pour l'Europe est de renforcer la gestion des eaux transfrontalières et de l'améliorer, puisque l'Europe, vous le savez peut-être, est le continent sur lequel il y a le plus grand nombre de bassins partagés de rivières, de lacs ou d'aquifères. La convention des Nations Unies de 1992 pilotée par la Commission économique pour l'Europe des Nations Unies s'applique à tous les pays de la grande zone que je vous ai présentée tout à l'heure et qui l'ont tous ratifiés. Nous pouvons faire la démonstration d'un certain nombre de pratiques efficaces pour améliorer le dialogue entre les pays riverains et pour améliorer la gestion de ces eaux transfrontalières. Il s'agit de la convention d'Helsinki de 1992.

Le deuxième texte juridique spécifique que nous avons pour l'Union européenne, c'est la directive «Cadre européen pour l'eau» qui a fixé un objectif officiel, obligatoire pour les Etats membres de l'UE qui est l'attente d'un bon état écologique des ressources en eau et des écosystèmes aquatiques pour 2015, sachant qu'ensuite il peut y avoir des dérogations pour certains types de masses d'eau pour 2021 ou 2027. Nous entendons faire d'abord le bilan du début d'application de la directive puis de

proposer un certain nombre de mesures pour en améliorer l'application et l'efficacité pour les années qui viennent.

Le troisième objectif, qui va s'en doute se retrouver dans toutes les régions, c'est la mise en place de mesures rapides d'adaptation aux effets des changements climatiques et de prévention des phénomènes extrêmes comme les inondations et la sécheresse.

Et puis nous suivons également le plan thématique général du forum, des objectifs qui sont liés à l'économie : l'eau et l'agriculture en Europe, notamment comment assurer une agriculture dynamique et durable prenant plus en compte évidemment les contraintes de la ressource en eau. Pour nous, les partenaires de l'Union européenne c'est aussi une question qui s'inscrit dans la réforme de la politique agricole commune avec une discussion sur l'introduction de nouvelles mesures agro-environnementales dans cette politique pour les années prochaines.

En Europe la navigation intérieure est un sujet économique extrêmement important. Là il s'agit d'un sujet cible spécifique puisque vous avez vu qu'on n'en parle pas dans les approches plus générales. Pour nous l'amélioration des transports fluviaux intérieurs en Europe, bien sûr dans un contexte de protection des ressources et d'une meilleure prise en compte des conditions environnementales, et puis en tenant compte peut-être aussi d'une nouvelle contrainte venant du changement climatique, thème sur l'hydrologie des fleuves et les tirants d'eau des navires, est une question qu'on va vouloir développer.

Nous souhaitons mettre l'accent sur l'accès à l'eau potable et à l'assainissement municipal en Europe avec deux sous-ensembles. Une première question qui est celle de l'accès des populations défavorisées européennes à ces services normaux, et plus on va vers l'Europe orientale plus nous avons des citoyens qui aujourd'hui n'accèdent pas à des services d'eau potable et d'assainissement de qualité suffisante, il y a donc un énorme effort à faire puisqu'il y a encore des européens qui n'ont pas d'eau potable ni de service d'assainissement et il ne s'agit pas simplement d'une question de tarifs pour les pays riches. La deuxième idée c'est de mettre l'accent sur une particularité européenne, qu'on peut retrouver ailleurs, qui est le rôle prédominant des municipalités dans la gestion des services d'eau potable et d'assainissement avec, le cas échéant, le recours à des contrats de gestions déléguées qui peuvent être passés sous certaines conditions à des entreprises privées.

Le huitième thème que nous souhaitons aborder est celui de la protection et de la restauration des écosystèmes aquatiques, qui est une des conditions d'application de la directive cadre européenne sur l'eau.

Et puis nous avons des thèmes plus généraux qui sont le renforcement de la formation professionnelle. On peut avoir de l'eau mais si les installations pour mettre à disposition cette eau ne fonctionnent pas c'est comme si on en avait pas. La réponse se trouve pour une large part sur la compétence des personnes qui travaillent dans les administrations des services des eaux et pas seulement des cadres supérieurs. Les principaux effectifs qui gèrent les services des eaux sont des ouvriers la plupart du temps non-qualifiés, des chefs d'équipes et pour cela il faut prendre des mesures pour les former d'une façon compétente. Bien entendu, il faut continuer à poursuivre les recherches.

Et puis nous traiterons également, comme je vous l'ai déjà dit, des sujets spécifiques aux régions d'outre mer et, c'est extrêmement important pour nous en Europe, la coopération européenne vers les pays tiers parce que la Commission européenne, les institutions européennes plus générales et les coopérations bilatérales tout comme la coopération décentralisée des collectivités territoriales et en particulier des municipalités font un gros effort de coopération vis à vis des continents et des pays plus défavorisés.

Pour mettre en place ces dispositifs et pour faire une approche partenariale nous sommes en train d'organiser toute une série de réunions à l'échelle sous-régionale pour permettre la participation de tous les acteurs qui n'auraient pas la possibilité de se déplacer et qui n'auraient pas accès à des forums sur Internet ou à des vidéoconférences.

Une première réunion s'est tenue à Plovdiv en Bulgarie sur l'invitation du gouvernement qui a concerné l'ensemble des pays Balkans et d'Europe orientale. Nous avons organisé cette réunion autour de tables rondes, de discussions pour faire émerger les problèmes et les solutions d'une façon

très interactive. Il y a eu ensuite à l'invitation de nos amis turcs au Forum international de l'eau à Istanbul qui s'est préoccupé pour l'essentiel des problèmes de la mer Noire. Et puis nous revenons de Tachkent en Ouzbékistan où conjointement avec la région de l'Asie a été organisée une réunion spécifique pour les pays de la zone de l'Asie centrale.

Nous préparons également une prochaine réunion pour les pays de la zone Euro-méditerranéenne à Porto au mois de septembre, à laquelle bien évidemment tous ceux qui souhaitent y participer seront les bienvenus.

Nous participons également à d'autres événements tels que les réunions organisées dans le cadre du pays qui préside l'Union européenne : la Hongrie, la Pologne et le Danemark, avant le forum de Marseille, ainsi qu'aux différentes réunions organisées par la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe et notamment dans le cadre de la convention de 1992 dont je vous ai parlée tout à l'heure.

Et puis nous envisageons l'organisation de réunions un peu équivalentes à celles dont je viens de vous parler pour la Fédération de la Russie, pour les pays du Caucase, pour les régions outre marines de l'Union européenne et nous envisageons une session de synthèse avec les parlementaires du Parlement européen. Cette session pouvant se situer probablement à Strasbourg au mois de janvier pour faire la synthèse globale de tous ces processus et apporter une vision spécifique à l'Europe à la préparation du Forum.

Nous avons également un site Internet spécifique à la région Europe, ça va être le cas aussi pour les autres régions géographiques qui préparent le forum.

Merci pour votre attention.

| |
|---|
| L'intergroupe Eau du Parlement Européen <i>The European Parliament Intergroup on Water</i> |
|---|

M. Durk KROL (Deputy Secretary General, Federation of National Associations of water and waste water services (EUREAU) on behalf of Mr Richard Seeber, President of the European Parliament Intergroup on Water / *Vice-secrétaire Général, Fédération européenne des associations nationales de l'eau et des services des eaux usées [EUREAU] au nom de M. Richard Seeber, Président d'Intergroupe sur l'eau au Parlement européen*). (English)

Unfortunately Mr Seeber cannot be here today. He asked me to explain you what is the Intergroup for Water and how it wants to contribute to the World Water Forum in 2012 in Marseille.

An intergroup is a kind of informal committee of the European Parliament dedicated to a specific topic – in this case water – and its meetings are open to members of the EP but also to all kinds of representatives of civil society who have an interest in the public discussions. Intergroups need to be set up at the beginning of the legislative terms of the EP, so they are created for a period of five years and they need the support of at least three political groups in the EP and 120 individual members (MEPs). An intergroup always has to be led by a Member of the European Parliament.

In 2009, Mr Seeber, who had been very active on water issues in his previous legislative term, amongst others on water scarcity and drought, took the initiative together with the help of EUREAU to create an Intergroup on Water. More than 250 initiatives were examined and only 27 got the approval to become an official intergroup of the European Parliament, his proposal has been largely supported and approved.

Next to Mr Seeber, the Board of the Intergroup on Water consists of six other MEPs, spread as much as possible over the political groups, countries and committees of the EP. We have Ms Merkies from the Socialist Group, Mr Kraemer from the Liberal Group, Ms Matias, from the European United Left and Mr Sturdy, from the European Conservatives and Reformists, Ms Hassi, from the Greens and Ms Rosbach, from the European Group of freedom and democracy. These people were expressly chosen so that we have the widest possible spread of groups within the EP to ensure that issues that are discussed in the Intergroup reach as much as possible all different political groups and all the different relevant committees.

I agree with what was said today that water is the basis of life and that it is necessary for the environment, agriculture, industry and many other different issues. Mr Seeber considers that it is necessary to raise the water issue in different committees in the EP and facilitate policy integration of water issues everywhere. Water evidently plays a role in environmental policy in the EP but also plays a role in research policy, in agriculture policy, in industry policy, in energy policy and also, for example, in equality. But as it is so prolific everywhere it is often overseen. Also, Mr Seeber believes that it is very important to facilitate the public debate on water issues between MEPs and representatives of civil society.

The Inergroup participates in the EP sessions and we also have a newsletter which is issued every three months. A newsletter was first issued at the beginning of this year and the President of the World Water Council, Mr Loïc Fouchon, has written for it an article on the World Water Council and on the World Water Forum.

Since our creation in January 2010, we have organised many activities on water related issues, usually with high-level representatives from the European institutions. Just to mention a few of these events, our Intergroup has been addressed by a representative of the EU Spanish presidency, by the Environment Commissioner, Janez Potočnik, on the key challenges to water integration, by the Commissioner for Climate Action, Ms Connie Hedegaard, speaking on water and climate change and in February of this year we held a meeting during the parliamentary session on water and regional development, which featured the Commissioner for Regional Policy, Johannes Hahn.

As to the forthcoming events, we are hoping to organize in July a session on the priorities of the Polish presidency on water issues. Also we hope to welcome Commissioner Jorgen Crane this autumn to address us on innovations in the water sector and as Jean-François Donzier has already announced, in January 2012, we hope to organize a session on the World Water Forum. Thank you for your attention.

**La plateforme collaborative parlementaire pour l'eau et les initiatives parlementaires
dans les régions du monde**

***The Helpdesk of parliamentarians for water and the parliamentary initiatives
in different regions of the world***

Mr Mohamad KABBANI (Chair of the Committee for Water and Energy, Parliament of Lebanon / *Président de la Commission de l'eau et de l'énergie, Parlement de Liban*) **(English)**

Thank you Mr President. As Chair of the water and energy committee, I have been following up what has been done in the international and Mediterranean circles concerning water, mainly starting from the Istanbul meeting. We all agree that water is life; it is a vital resource for life on the Earth. We are short of water: approximately one billion people lack access to water and more than 2.5 billion people – that is one third of the world's population – lacks access to sanitation.

Water management is today a global challenge. There is a need to reform water governance and legislation, which plays a central role in effective water governance. Parliamentarians play a key role in mobilising resources and holding governments accountable for their commitments. Parliamentarians are professional politicians rather than technical specialists. A better prepared parliamentary system can have great benefits.

Now, a historical background – the Water Council has achieved the creation of water legislation helpdesks to assist and support parliamentarians in establishing and reforming water legislation, enabling parliamentarians to share knowledge and experience in all matters related to water legislation services and governance and to be a data base for local, regional and international legislation and scientific information.

The project was first proposed during the World Water Council's parliamentary process meeting at the Council of Europe in Strasbourg on 6 November 2008 and then, during the Fifth World Water Forum in Istanbul in 2009, calls for the establishment of a parliamentarians' water helpdesk were initiated. A Round Table concerning the water desk was organised after the Board election in October 2009 in Marseille and the participants agreed to designate regional focal points to take over in co-operation with the World Water Council, the dissemination of the concept.

An outcome of the Istanbul parliamentary meeting was the help desk, which will focus on supporting parliamentarians with background information on key legislative and policy issues related to water, to help them to develop their own legislation and assist parliamentarians in passing water related laws and legislation, supplying information on pending international treaties for ratification and establishing network opportunities among parliamentarians to share information and learn the experience of others, particularly at the regional level.

We come now to the parliamentary water forum of the Arab world and surrounding countries (Turkey and Iran), that was held in Beirut on 13-14 May 2010, hosted by the Lebanese parliament. The parliamentarians and representative of 15 different countries participated. You can see the photo of the participants. The first day included presentations by Lebanese and international experts on critical water issues. The second day provided an opportunity to consult participants on the establishment of the helpdesk through three parallel round tables and a plenary session. The third day included a trip to the Litani river, which is the most important river in Lebanon.

As regards the helpdesk, here is the content of the Helpdesk:

- Water resources assessments per country
- Existing research on water resources in the Arab countries, Turkey and Iran
- Regional and at a global calendar
- Past and present treaties, conflicts and ethical issues
- Information must be credible and there should be avoidance of duplication of the information
- Information should be provided by the states themselves
- Adoption of common terminology and definitions
- Information on the Occupied Arab Territories
- Information on sources of pollution and actions taken.

Functions of the Helpdesk:

- It should raise awareness and provide public information
- Help parliamentarians solve the water problems they face
- It should not be used to impose or take positions on issues at any level but
- It should enable use by independent & academic institutions
- It should provide links to Civil Society Organisations
- It should call on states to provide and update information
- A capacity to exchange data
- Linkage to official websites
- Move gradually from being more static to being more dynamic
- Provide a blog facility for parliamentarians
- Enable opinion pieces/position papers to be posted
- Include a password-protected section for specific use by parliamentarians.

How to overcome constrains of the Helpdesk:

- the Helpdesk function will be for the Arab countries, Turkey and Iran – this is our Helpdesk, the regional one.
 - Addressing how the desk will be hosted and managed
 - A need to maintain and fund an interesting website
 - Information should be user-friendly (including capacity for non-expert use)
 - Languages used should be Arabic, the official language, because it is mainly for the Arab region, plus other languages, namely English, French and Spanish.
- a suggestion was tabled to host the focal point of the Helpdesk for Parliamentarians (Arab countries, Turkey and Iran) in Lebanon.
- finally, concerning the challenges and solutions:
 - Science Policy Interface
 - technical presentation portrayed the **challenges** related to water issues

- Parliamentarians' discussion led to consider the Helpdesk a **solution** to these challenges.

Thank you very much.

Ms Yoon Sun Cho (Member of the 18th National Assembly of the Republic of Korea / *Membre de la 18e Assemblée nationale de la République de Corée*) (**English**)

I'm attending this conference as a Chair of the Parliaments for Water in Asia and we had our first meeting last November and December. Let me briefly introduce what we discussed and how our first Forum worked and what is Korea's initiative for water at the moment and what I would like to discuss with you at this forum.

We had actually a two and a half day session, from 30 November to 2 December and we had participants from Korea, of course, China, Mongolia, New Zealand, Vietnam, Nepal, Bangladesh, Japan, the Philippines, Bhutan, and we were supposed to have a representative from the Lebanon, but unfortunately he could not come. Then we had guests from the institutions: the Asia Development Bank and the World Water Council.

First of all, we had a dialogue between the Asian Parliamentarians for Water members and the UN Secretary General's Advisory Board (UNSGAB) members to have a brief idea what to discuss in our Forum. The Chair of the UNSGAB was the Honorable Royal Highness Prince Willem-Alexander, the Prince of Orange. The other participants from UNSGAB included our former Prime Minister, Mr Han Seung-soo, were attending.

The second day, we had a full day's discussion on water problems in Asia and we had a congratulatory remark from the Speaker of the Korean National Assembly and the former Prime Minister from Japan also, Mr Mori Yoshiro and our former Prime Minister Mr Han Seung-soo as a speaker.

The key agenda of the Parliamentarians for Water in Asia was: the most challenging issue in the country; legislation and government policy; financing for more investments, the way forward for achieving the Millennium Development Goals. It was so surprising and very pleasant and surprising to see that some of the countries facing very serious water problems have a special provision for water in their constitution. That was very surprising information that we found out during the discussions.

Then, every country had a session to present what had been done in their legislation and policies and their pending issues and that took over the morning and afternoon session and it was very serious and very productive discussions. Then there was a special session, because Korea is currently undergoing a great project, which is called the Four Major River Restoration Project. The Chair of the Headquarters presented the strategies and plans and the anticipated benefits from that project.

As a special session, we had a lunch and dinner session hosted by the two major government agencies. The lunch was hosted by KOICA, which is responsible for foreign aid and has been actively involved in providing aid for water supply, water security and water sanitation projects in Asian countries. KOICA presented the successful projects and discussed what is needed from each participant country in Asia for their schedule and planning. Secondly we had a dinner hosted by Seoul Metropolitan City Mayor, Mr Oh Se-Hoon and we had a dinner cruise on the Han River. Actually, we had a successful project on the Han River and therefore the cruise was also a presentation about how we developed the river banks and how we prevented the floods during the high rainfall summer season. That was a very pleasant meeting.

The whole of the last day of the meeting we devoted to drafting and finalising our Declaration of the Parliamentarians for Water in Asia. When recognising the increasing importance of legislation on water and sanitation, we declared four things:

The first thing is that we will develop the Parliaments for Water in Asia Forum.

Secondly, adopt relevant legislation and ensure implementation of policies that are aligned with the Millennium Development Goals.

Thirdly, put particular emphasis on improving governance structures, and appropriate regulatory systems.

And lastly, enhance water development and management aligned with green development.

Actually Korea has been suffering from climate change, heavy storms and flood damage because during the summer season Korea has plenty of precipitation but, as you see from the graphic, most of the rainfall is concentrated during the summer season, for four months and during the winter time we are suffering from a lack of water. During the summer season we sometimes have serious damage from floods. So we started the Four Major River Restoration Project. To briefly introduce you to what the project is: the South Korean peninsula, where the four major river flows, the major theme of the project is eco-friendly and it is called the green new deal. The major concept is to make the water basin larger, so we are going to dredge over 0.52 billion m³ of mud to have more capacity to store water in the four major river. With various methods we restore the river for eco-friendly uses, to make it friendly to the ecology. And we have restored the cultural and leisure possibilities of the river bank, for the use of the citizens living nearby.

The expected benefits of the project are:

- 1) Fundamental resolutions to flooding and water shortages
- 2) Contributions to restoration of the ecosystem
- 3) Improvements of the water and sanitation
- 4) Improvements in the quality of cultural and leisure activities
- 5) Revival of local economies through the Green New Deal.

This is the graphic showing the river bed and how we have dredged it. Then by constructing the weirs and several dams, we aim for water security, water quality. When we have finalised this project, we will have 76% for clean water (swimmable water). When we first started the four river project, we just used concrete to restore the river banks. However, we found that it is not very friendly to human life, so we thought about having a more ecological restoration. So, on the river banks we will build a lot of reeds, we will build a lot of wetlands, so that will keep the ecology quite fair and in a good situation.

You may not believe that the first picture is a picture taken in the 1950s of the actual small river flowing through the centre of Seoul City, and right after the Korean World War, we started our economic development, from 1962 and the second picture on the right is the same place taken last year.

Korea has a great initiative for green growth. Our green growth initiative has three components: water, wind and sun. Our Green Growth Initiative for Water, for example, will enhance the core technology for development. We have core technology for purifying with membranes and reused water. We developed a total solution, including from engineering, procurement, construction, operation and management, all together. We now encourage corporations for handling and water and sewage with economies of scale that is we encourage the corporations to have a bigger size so that they make economies and that is one part of our Green New Deal Project. For this purpose, we prepared about 2 billion US\$ funds to financially support this initiative, and with a contribution from ODA.

In fact Korea has been actively providing the ODA project in terms of water supplies, security and sanitation. By this development of technology and by this collection of information and experience, we have found that the ODA project on water has had a great contribution to our neighbour countries. We have developed a knowledge-sharing programme so that if any country needs water technology we are very happy to provide the technology, assistance and facilities.

Actually, I found that the Parliamentary meeting on water was very critical in several regards. Firstly, we parliamentarians do not have any specific job description, unlike government officers. That means that for example, I am working for the Committee for Culture but I'm working as an honorary ambassador to KOICA, working for foreign aid and also I'm working on water issues, so that means parliamentarians have an unlimited scale of issues they handle and that at the same time we have the resources to co-ordinate the divided silos of each department.

Secondly, at the G-20 meeting held in Seoul last November, one of the main issues was the development issue and according to the Seoul Resolution, the summit agreed to have a comprehensive requirement, comprehensive friends, a comprehensive list of needs that are required by the city and the country and the G-20 Summit agreed to co-ordinate among the donor countries so

that no waste of resources is made during foreign aid and development, so I think that the parliamentary forum for water is a great and efficient forum for discussing the development issue of water.

Further, I understand that the G-20 Summit in Thann will be more specific in development issues, for example, I understand the French Government is now collecting very detailed investment plans for the development issue so that each country can select one kind of investment they can contribute to. So that kind of thing will be very important and this coming November Korea will hold a high level meeting for foreign aid. During that forum we will have a great discussion about what recipient countries need and how efficiently donor countries can contribute to fulfill the needs of the recipient countries. Those kinds of discussions will also be handled in the water forum so that we can have more precise and more efficient action plans for water for the future.

Thank you.

M. Pierre VICTORIA. J'aimerais vous parler du projet de help desk sur lequel travaille le Conseil mondial de l'eau qui est chargé bien évidemment entre les forums de mettre en œuvre un certain nombre des décisions qui ont été prises à l'occasion du Forum Mondial de l'Eau. Le but de ce help desk c'est de trouver un réseau des parlementaires afin qu'ils puissent partager les informations et bénéficier des points pratiques, en ayant des informations à jour sur les problématiques des législations et sur l'ensemble des acteurs et des utilisateurs de l'eau, et en permettant aux parlementaires d'avoir un accès direct à un réseau d'experts à travers un service de questions et de réponses, en permettant à l'occasion des rencontres régionales, et à travers une plateforme Internet afin de partager à la fois les connaissances et d'évaluer les politiques publiques menées dans le domaine de l'eau et de construire un réseau qui permette à la fois de faciliter des formations entre parlementaires mais aussi de créer des communautés au sens Internet du terme en fonction des thèmes choisis.

Voilà ce que c'est le projet de help desk et la façon dont on a essayé le faire avancer au sein du Conseil mondial de l'eau.

Qu'est-ce qu'on en attend et quels sont les résultats attendus de ce help desk ?

C'est d'abord d'avoir des données fiables sur l'ensemble des législations. C'est d'autre part de permettre de produire des idées et des projets pour avoir de meilleures politiques de l'eau dans les différents Etats. C'est d'avoir des informations à jour, de construire un recueil de bonnes pratiques qui permette d'établir des comparaisons, d'avoir un guide concernant le budget de l'eau, d'avoir un espace qui permette d'améliorer le dialogue interparlementaire, de créer des liens qui manquent souvent entre le monde parlementaire et la communauté scientifique, et enfin, de regrouper l'ensemble des acteurs permettant le développement ultérieur de ce système d'assistance à l'égard des parlementaires.

On cherche évidemment un certain nombre de partenaires institutionnels sur ce projet ainsi qu'un comité de pilotage pour l'ensemble du projet. Je suis persuadé que le Conseil de l'Europe pourra jouer un rôle dans la mise en œuvre de ce projet.

Débat / Debate

Monsieur LAVARDE. Pour rassurer nos amis africains, il y a un processus africain régional qui fonctionne très bien et qui est piloté par LAMCO, La Conférence des Ministres Africains de l'Eau. Le coordinateur est Monsieur Baimas Tas qui est le Secrétaire Exécutif de LAMCO et sur l'accès à l'eau, il y a actuellement deux cibles africaines tout à fait précises et concrètes et il y a la même chose sur chacune des priorités. Il y a la même chose pour l'Asie pacifique, pour les Amériques et pour la région Méditerranéenne.

Mme Iman AAL (Gouverneur du Conseil Mondial de l'Eau, Liban / *Governor of the World Water Council, Lebanon*)

Monsieur le Président. Nous sommes très contents que le 6^e Forum sera tenu en France, pays qui a exporté le principe des droits de l'homme et le principe de la démocratie. Les pays arabes ont été identifiés comme une entité à part ne faisant partie ni de la Méditerranée et du Nord de l'Afrique. Il y a eu un mémorandum d'entente entre le Conseil Mondial de l'Eau et le Conseil des Ministres Arabes

de l'Eau pour l'eau. Nous croyons que le Forum de Marseille prendra en compte et essayera de trouver des solutions durables pour les régions du Sud et des pays sous-développés. Surtout en tant que gouverneur je peux voir tous les efforts déployés par la France pour réaliser cet objectif.

M. Johan GÉLY (Directeur du Programme, Conseiller principal sur l'eau, Agence Suisse pour le développement et coopération (SDC), Suisse / *Project Manager, Principal Advisor on Water, Swiss Agency for development and co-operation (SDC), Switzerland*)

Je représente une coopération suisse qui est un porteur historique de ce processus du help desk. On espère que l'on pourra définir rapidement les modalités d'un comité de pilotage qui permettra de continuer d'appuyer ce processus d'une façon plus intense d'ici à Marseille.

Il est très important d'avoir l'approvisionnement en information mais le help desk c'est aussi un outil pour faire un plaidoyer pour l'eau afin d'avoir plus d'investissement dans le secteur de l'eau par les parlements respectifs dans les différents pays. Et en ce sens le help desk doit aussi de façon extrêmement stratégique essayer de cibler des parlementaires qui font la différence au sein des parlements de ces pays. Et donc ce travail de réseau stratégique, très tactique, ce travail de plaidoyer auprès de parlementaires qui font la différence, peut se faire dans les commissions de finances de parlements, dans les commissions des affaires étrangères quand il s'agit de la gestion des bassins transfrontaliers. C'est un travail stratégique et absolument essentiel. Si nous ne faisons pas ce travail le help desk restera simplement un outil de formation et de communication mais ce ne sera pas un outil décisif au niveau politique.

Le Président lève la séance.

FIN DE LA SEANCE DU MATIN / END OF THE MORNING SESSION

SÉANCE III / SESSION III

Co-présidée par / Co-chaired by

Monsieur Dimitrios Papadimoulis, *Président de la Commission de l'environnement, de l'agriculture et des questions territoriales, Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe / Chairman of the Committee on the Environment, Agriculture and Local and Regional Affairs, Parliamentary Assembly of the Council of Europe*

Monsieur André Flajolet, *Député du Pas-de-Calais, Président du Comité National de l'Eau Français, coordinateur du processus parlementaire du 6^{ème} Forum Mondial de l'Eau / MP from Pas-de-Calais Region (France), Chairman of the French National Committee for Water, Co-ordinator of the parliamentary process of the 6th World Water Forum*

| |
|---|
| <p style="text-align: center;">Discussion (suite) Discussion (continue)</p> |
|---|

Mme Francine JOHN-CALAME. J'aimerais revenir au débat de ce matin qui a essentiellement porté sur la gestion des eaux souterraines et de surface. On n'a malheureusement pas parlé des eaux de pluie ainsi que de la collecte des eaux de pluie.

Dans la région tropicale de l'Afrique, il y aurait beaucoup à faire à ce niveau là.

Enfin, j'aimerais avoir une définition de l'accès à l'eau. Est-ce que c'est l'accès à des bouteilles comme celles-ci, vendues par Evian et Nestlé, est-ce que c'est l'accès aux infrastructures collectives de distribution d'eau ou est-ce par la collecte des eaux de pluie. Il y aurait tout un développement à mettre en œuvre par rapport à l'eau de pluie dans certaines régions décentralisées où les infrastructures ne sont pas possibles. C'est un aspect dont je n'ai pas entendu parler ce matin et dont il me plairait discuter aussi. Merci.

M. Henrie GBONE (*Député de Togo et représentant du Parlement Panafricain*). Y-a-t-il un support ou un document dans lequel nous pourrions retrouver tout ce qui a été dit ce matin ?

Mme Marcelle ROUX (*Association France-Tibet*). Un colloque sur l'eau du bassin de la région Hindou de Kushinaya, incluant le Tibet et tous les fleuves qui descendent du mont Kelash vers l'Asie du Sud-Est, a été organisé au Sénat français avec des élus, des députés et des sénateurs. Ceci représente d'après les informations que nous avons collectées plus de 1 milliard 500 mille personnes qui sont assujetties au détournement des fleuves ou à l'occupation ou à l'exploitation magistrale par certains pays, des eaux qui descendent du Mont Kelash et du plateau Tibétain tels que par exemple Brahmapoutre. Les nombreux barrages qui sont prévues peuvent affecter autant la Birmanie la Thaïlande, le Bangladesh, le Laos et Cambodge, le Vietnam et la Chine elle-même. La population chinoise souffre de certaines décisions du gouvernement chinois, en particulier en ce qui concerne le détournement probable des eaux de Brahmapoutre pour les envoyer, pour irriguer Pékin. Il serait bien d'évoquer cette question à Marseille, puisque cela concerne à la fois la fonte des glaciers et le manque d'eau potable.

M. Bernard MARQUET. J'aimerais revenir à ce qui a été dit par nos amis africains ce matin parce que je partage vraiment leur point de vu. Il ne faudrait pas qu'on donne l'impression qu'il y a l'Afrique et le reste du monde. Que faire quand il n'y a pas d'eau, c'est la bonne question.

En outre, avec le changement climatique nous avons le problème des réfugiés climatiques et cette question devient vraiment une question des droits de l'homme.

Mme Edith WENGER (*représentante des IONG du Conseil de l'Europe. Commission du développement territorial durable, Membre de l'Académie de l'Eau (France)*) Je souhaite tout d'abord qu'au Forum de Marseille les associations et les représentants de l'association civile puissent avoir une place officielle avec les élus.

En tant que membre de l'Académie de l'Eau et à ce titre je me réjouis de l'avancée de droit à l'eau et de la reconnaissance du statut public de l'eau, je souhaite insister sur le volet culturel de l'eau. Toutes les mesures techniques, économiques ou politiques ne pourront pas être acceptées par la

population et les administrés si ces mesures ne reflètent pas les croyances, les valeurs culturelles de ceux-ci. La culture de l'eau est très riche dans le monde entier mais son avenir nécessite aussi une nouvelle culture de l'eau.

J'aimerais également attirer votre attention sur le thème de la protection et la restauration des systèmes éco-aquatiques car l'eau est une ressource qui provient de la nature et retourne une fois usée dans la nature. Cette ressource ne pourrait être protégée que si ces écosystèmes le sont et en particulier les zones humides. A ce propos, je rappelle que la convention sur la protection des zones humides, dites 'Convention de Ramzar', fête cette année ses quarante ans d'existence alors que les zones humides sont des écosystèmes les plus détruites au monde.

Mme Breda PEČAN (*Présidente, Commission de l'environnement et de l'aménagement du territoire, Parlement de Slovénie*). J'aimerais soulever une autre question. Si on dit que les hommes ont le droit à l'eau et que c'est un droit fondamental nous devons nous poser la question : à qui appartient cette eau ? A qui appartient la pluie ? A qui appartient la neige ? A qui appartiennent les eaux qui descendent des montagnes ? Et bien nous pouvons donner une seule réponse à toutes ces questions que l'eau appartient à la planète Terre et si nous déclarons que l'accès à l'eau est un droit humain au niveau des Nations Unies, cela veut dire que l'ONU aurait également la responsabilité dans la mise en œuvre de ce droit humain. Cela veut dire que l'ONU devrait tout faire pour que chaque homme dans le monde ait suffisamment d'eau. Tout d'abord l'eau potable, ensuite l'eau pour la culture agricole mais aussi l'eau pour produire de l'énergie. Personnellement je suis convaincue que l'eau ne devrait appartenir ni à aucun individu ni à aucune entreprise. Elle devrait être la propriété de l'humanité. Et je pense que c'est l'ONU qui devrait gérer l'eau au niveau mondial afin de mettre en œuvre le droit à l'eau. Autrement dit, l'eau doit appartenir à l'humanité et personne ne peut la privatiser. Merci.

Table ronde / Round Table

Quels sujets majeurs pour les parlementaires au Forum de Marseille? *What are the main topics for parliamentarians at the Forum in Marseille?*

Droit à l'eau / droit de l'eau

The right to water / The right of water

M. Henri SMETS (Membre de l'Académie de l'Eau (France) et du Conseil européen du droit de l'environnement / *Member of the Water Academy (France) and of the European Council for the right on the environment*).

Le droit de l'eau consiste à traiter de tous les aspects juridiques liés à l'eau et c'est un énorme sujet dans lequel il y a un tout petit sujet qui nous occupe beaucoup qui est le droit à l'eau. Le droit à l'eau est une création récente, il a été reconnu officiellement en 2010. Le droit à l'eau potable, et pas à l'eau en général, et le droit à l'assainissement sont deux concepts qui sont considérés désormais comme inséparables. L'eau que nous buvons se transforme en eau que nous rejetons et dans les deux cas il faut exercer des droits sur cette eau.

Exercer des droits? Quels droits? Il faut qu'il y ait des droits à quelque chose, pas simplement du droit, des droits à quoi et c'est ce qu'il reste à faire. Le droit à l'eau reconnu sur papier à New York à Genève restera un droit purement virtuel tant que les parlements nationaux ne l'ont pas converti à un droit réel, une réalité concrète. C'est à vous Messieurs les parlementaires d'agir.

Quelle est la situation? Dans les pays développés comme par exemple la France chacun a très évidemment accès à l'eau potable et chacun peut se brancher sur les égouts, chacun a des toilettes, ça ne pose pas de problème. Oui, ça ne pose pas de problème pour vous qui êtes ici mais pour ceux qui sont dehors, pour les sans domicile fixe, pour ceux qui vivent dans la rue il y a des problèmes et il en a même beaucoup dans les pays développés. Pour vous donner l'idée de non conformité du droit à l'eau en France, qui pourtant est bien lotie, a 2 million et demi de personnes qui reçoivent de l'eau qui ne répond pas aux normes. Ce n'est pas rien, il y a des personnes à qui on coupe l'eau parce qu'ils n'ont pas payé, il y en a d'autres qui ne peuvent pas payer parce que l'eau coûte trop cher par rapport à leur revenu.

Le droit à l'eau à Paris: 7 jours sur 7, 24 heures sur 24, une bonne pression, des fontaines publiques gratuites, des toilettes publiques gratuites et tout à fait modernes, je vous les recommande!, Sérieusement, essayez-les! Allez voir ce que cela signifie des toilettes mises aux normes pour les handicapés! C'est un droit, les toilettes, c'est un droit aussi pour les handicapés. Il n'y a pas de coupures d'eau pour les ménages à Paris, ce n'est pas encore la loi mais c'est fini. Il y a des aides pour les gens qui ne peuvent pas payer leurs factures, c'est la loi! Il y a des fournitures d'eau aux squattes, des gens qui vivent dans l'illégalité. Il y a des accès gratuits aux laveries, aux douches et il y a même des versements d'aide aux pays en voie de développement.

Mais c'est trop facile de parler de Paris quand on a Johannesburg, comme autre exemple. A Johannesburg la constitution prévoit le droit à l'eau, explicitement. La loi l'organise, il y a une loi spéciale, et c'est pourtant un pays en voie de développement. Il y a un tarif social autorisé, tout ça ce sont des textes qui ont été mis en œuvre, et au niveau municipal on donne 200 litres d'eau à chaque ménage quelle que soit sa situation et on crée un tarif progressif. Et pour améliorer le système qui n'était pas parfait et qui a fait l'objet de contentieux, on a créé des aides particulières pour les gens les plus pauvres et pour les familles nombreuses. Voilà la réalité.

Au minimum le droit à l'eau, le droit que l'on peut exercer c'est d'avoir une fontaine dans chaque village, que ce soit des pays riches ou des pays pauvres, il faut qu'il y ait des fontaines d'eau potables partout. Ce n'est évidemment pas faisable du jour au lendemain mais c'est un objectif parfaitement envisageable. Il faut qu'il y ait un accès gratuit à cette eau potable. Ce n'est pas parce qu'il y a une bombe ou une fontaine que l'eau est gratuite mais elle doit être gratuite pour les pauvres. Il faut reconnaître, il faut organiser la solidarité et en ce qui concerne les toilettes, il faut mettre fin à la défécation à l'air libre, il faut des toilettes pour tous, séparées par sexe, les toilettes publiques, évidemment! Tout cela est faisable, on le fait à des degrés différents dans les différents pays.

Quand j'étais tout petit, quand j'étais jeune, la situation n'avait rien à voir avec ce qu'on a aujourd'hui. Moi, quand j'étais tout petit, j'allais dans le fond de la cour, au fond de jardin parce qu'il y avait des toilettes sèches. Des toilettes sèches, pas comme celles que nous connaissons ici, d'autres toilettes, la planche. Et bien, cela a changé. Seulement 1% de la population en France a encore des problèmes avec les toilettes.

Voyons un autre exemple, passons maintenant à l'action parlementaire. Pour mettre en œuvre le droit à l'eau il faut une loi, je dirai même des lois. Il faut préciser qui fait quoi et aux frais de qui. Tant que ce n'est pas fait il n'y a pas de droit à l'eau. Il faut organiser les péréquations car il faut nécessairement que ceux qui ont plus de moyens paient pour ceux qui ont moins de moyens. On ne peut pas espérer les plus pauvres pourront avoir droit à l'eau sans difficulté, ils doivent être aidés. Et il faut mettre en place les contrôles nécessaires, c'est le rôle des parlements, et les sanctions qui vont avec, c'est le code pénal. Le droit à l'eau ce n'est pas une rigolade, c'est fini ! C'est une réalité, il doit devenir opposable et seuls les parlements le feront comme ça.

Il faut concrétiser au niveau des parlements le droit à l'eau. Il faut inscrire dans le droit, comme en Afrique du Sud, que le droit à l'eau implique des responsabilités et dire lesquelles : les municipalités, le département, le pouvoir central. Il faut choisir mais il faut le dire. Il faut donner des compétences, est-ce que ce sera la responsabilité nationale, régionale, municipale, il faut le dire. Il faut traiter tous les cas spéciaux : les handicapés, les groupes défavorisés, ceux qui n'ont pas de logement, ceux qui sont des peuples autochtones, les nomades, les gens du voyage. Tous ces cas, il faut les traiter, on ne peut pas fermer les yeux, il faut que la loi intervienne pour corriger les inégalités qui existent.

Le droit à l'eau potable c'est également de reconnaître le droit à prix abordable. Abordable évidemment pour les plus pauvres, les autres n'ont pas de problème. C'est le droit à recevoir une aide, pas de la charité, le droit à une aide. C'est assurer le financement de ces aides, qui va les payer. C'est autoriser les tarifs sociaux, jusqu'en 2006 ils étaient interdits en France, c'est incroyable, le droit français interdisait. On ne pouvait pas donner un tarif spécial pour les pauvres. Il faut interdire les coupures dans certains cas, allez-vous couper l'eau d'un hôpital, non, évidemment ! Mais il faut l'écrire dans la loi, parce que sinon si c'est une clinique privée qui ne paie pas son eau, on la lui coupe. Quand on a le courage de le faire, évidemment on n'est pas idiot quand on gère un système d'eau mais la loi l'autorise.

Il faut également obliger les propriétaires à installer l'eau et les toilettes dans chaque logement loué, c'est la loi en France par exemple. Il faut faire en sorte qu'il y ait les sanitaires dans les hôpitaux, dans les écoles, dans les prisons. Tout ça doit être organisé et il faut que la loi intervienne si on veut espérer pouvoir la mettre en œuvre et prendre des sanctions contre ceux qui ne la mettent pas en œuvre.

Il faut améliorer l'urbanisme, autoriser l'aération des réseaux d'eau et des réseaux d'assainissement et il faut s'occuper des citoyens. La consultation des citoyens, la participation, elle existe mais plus ou moins fort.

Voilà Mesdames et Messieurs, l'ensemble des dispositions qui peuvent être prises par les parlements. Pour que le droit à l'eau devienne une réalité il faut que chaque parlement intervienne, tant que le parlement n'interviendra pas, il n'y aura pas de droit à l'eau et il n'y aura pas non plus de financement car pour avoir un financement il faut qu'il y ait une obligation et les obligations ce sont les parlements qui les établissent et le budget c'est eux qui le votent. Merci.

M. Pierre VICTORIA. Monsieur Smets, pensez-vous, comme dit le programme des Nations Unies, qu'on ne doit pas dépenser plus de 3% d'un budget pour l'accès à l'eau et à l'assainissement, est-ce que cette norme vous semble compatible avec le droit d'accès à l'eau ?

M. SMETS. La réponse est simple : non. Le 3% c'est la bonne norme dans les pays comme la France, dans les pays développés. Il n'est pas pensable de la satisfaire dans les pays en développement, surtout parmi les plus pauvres, et il faut prévoir plutôt 6%. Mais il faut prévoir un chiffre qui dépendra de la situation du pays, de ses choix politiques généraux et s'y tenir. Le chiffre, lui, peut varier, c'est un choix national.

M. Pierre VICTORIA. Il a été dit qu'il fallait donner de l'eau à ceux qui occupaient illégalement des habitations, à des squatteurs. Est-ce que ça veut dire, et je pense en particulier par rapport au

problème des bidons-villes dans les pays en développement, que l'on doit donner de l'eau à tout le monde même si les gens n'ont aucun droit de propriété pour occuper un appartement ? Considérez-vous que le droit à l'eau doit être dissocié du droit au logement ?

M. SMETS. Absolument ! Quand on reconnaît le droit à l'eau, il faut que l'eau soit disponible parce qu'on n'a pas le droit de faire mourir les gens de soif et par conséquent ce n'est pas parce que le terrain est occupé illégalement qu'il faut les faire mourir de soif, par contre vous pouvez les expulser. Il ne faut pas se tromper de moyens d'action.

M. Pierre VICTORIA Ca veut dire clairement de déconnecter le droit à l'eau du droit à logement. Voici une proposition que nous pourrions débattre lors du Forum.

Décentralisation, services eau potable et assainissement

Decentralisation, drinking water services and sanitation

M. Jean-Luc TRANCART, (Institut de la gestion déléguée (IGD) / *French Institute for public-private partnership (IGD)*).

En ce qui concerne la question de la décentralisation dans l'histoire des forums, puisque les forums sur l'eau ont une histoire, elle a été évoquée d'une manière extrêmement légère au 1^{er} Forum à Marrakech, elle a été présentée au Forum de la Haye et puis surtout elle a explosé à Mexico avec la participation concrète et politique des représentants des municipalités, des collectivités locales, des maires de villes, grandes et petites, qui avaient revendiqué leur responsabilité sur la gestion des services d'eau et d'assainissement.

Aujourd'hui on assiste à une forme de consensus d'une vision un peu globale de l'organisation des politiques de l'eau idéale, en quelque sorte, ou presque théorique, qui est un état pour bâtir une politique de l'eau et de la transcrire dans des textes normatifs.

Ce qui est important dans ce schéma très simple d'organisation institutionnelle de la gestion de l'eau c'est que l'échelon le plus local a besoin de sécurité parce que la gestion d'eau se fait lentement. L'eau nécessite du temps pour les réseaux, il faut une dizaine d'années pour construire des réseaux d'eau efficaces. Il faut du temps pour les aquifères, dont le renouvellement dépasse 30 à 40 mille ans. L'autorité locale en charge de la responsabilité de la gestion de l'eau a besoin d'un cadre pour s'assurer la sécurité juridique, politique et sécurité économique.

Il faudra donc insister sur la nécessité que les règles soient claires et qu'elles prennent en compte la durée.

L'Europe est un témoin extraordinaire de l'extrême diversité des modalités institutionnelles de la gestion de l'eau qui sont mises en place par les différents Etats membres avec une même contrainte complémentaire qui est celle des directives européennes qui, je vous rappelle, datent de 1975 dans le domaine de l'eau et qui couvrent aujourd'hui tout le secteur de l'eau. Et bien, l'ensemble des pays membres de l'Union européenne ont imaginé des solutions institutionnelles pour concourir aux mêmes objectifs qui sont extrêmement variés. Je ne peux pas entrer dans le détail bien entendu mais on voit émerger un certain nombre de modèles différents.

Le modèle le plus simple c'est le modèle finlandais par exemple. Les finlandais dont on dit qu'ils ont un lac par habitant et bénéficient d'une lame d'eau écoulee de l'ordre de 500.000 m³ par an et par habitant, les égyptiens en ont 100, les français en ont 3.000 les anglais en ont 1.500, donc on voit une très grande diversité. Et bien les finlandais ont un système très simple : de l'Etat pour la régulation, les régions pour la planification et les communes pour la distribution d'eau et pour l'assainissement sans la nécessité de recourir à des entreprises spécialisées.

Les Pays Bas ont également un système simple et intéressant parce qu'il est ancré dans une histoire pluricentenaire. Le cœur de la gestion de l'eau aux Pays Bas c'est les « Waterschappen » et les « Waterschappen » datent du Moyen Age. Ce sont des organismes de bassins, si on peut parler de bassin aux Pays Bas. Les néerlandais votent pour élire leurs représentants dans les organismes de bassin dans un système de démocratie directe. Ces organismes de bassin laissent une place aux

collectivités locales. Puis il y a 12 sociétés d'eau qui sont en charge de la distribution d'eau sur de grandes régions.

L'Angleterre a abandonné la responsabilité locale des collectivités pour créer des systèmes que vous connaissez très certainement, en créant des échelons de gestion à la fois de ressources en eau mais aussi de la distribution d'eau et d'assainissement avec des entreprises privées.

L'Allemagne est également très intéressante puisque l'Allemagne est un pays qui a décentralisé au niveau des « Länder » la gestion des bassins versant et la gestion des ressources en eau et qui pratique dans bien des cas une décentralisation tout à fait originale avec les « multiutilities », avec des « Stadtwerke » qui sont capables de réaliser l'ensemble des services publics, une bonne partie des services publics de manière intégrée.

On a également des modèles comme en France où on a empilé un certain nombre d'échelons administratifs avec des échelons de la gestion d'eau. C'est un système qui fonctionne tout à fait bien simplement les coûts de transactions sont élevés et l'organisation est parfois un peu complexe.

On va trouver également des modèles où les collectivités locales ont une place importante mais qui, comme au Portugal sont invitées à collaborer avec une société nationale de distribution d'eau pour assurer l'efficacité d'un système qui ne pourrait pas être efficace si les communes étaient isolées.

On va trouver en Europe avec le même corpus réglementaire une infinité des solutions institutionnelles qui sont toutes assez efficaces, et qui prennent en compte d'une manière très étroite la géographie, l'histoire et la vie politique de chacun des pays.

Par contre, le principe de financement intégral par l'usagé n'est pas une généralité en Europe, quoi qu'on puisse en penser, parce que dans beaucoup de pays un certain nombre d'Etat ou de régions subventionnent par l'impôt des dépenses d'infrastructures ce qui allège la charge sur la facture d'eau.

Les assiettes de tarification ne sont pas toujours les volumes consommés. On a des systèmes qui sont des systèmes mixtes avec une partie de la facture qui est liée à la consommation et à une partie, souvent non négligeable, qui est fixe et qui dépend, par exemple de la valeur du logement qu'on occupe.

Et puis on voit se développer à l'échelle de l'Europe les différentes modalités de gestion des services, des systèmes qui sont des régies publiques, notamment le système hollandais avec des entreprises très performantes de distribution d'eau publiques, on voit se développer des sociétés d'économie mixte, on en voit beaucoup dans un certain nombre des pays de l'Est, on commence à en observer en Allemagne, puis des systèmes comme en Espagne ou en France où on fait appel aux secteurs privés pour des concessions.

Le message à faire passer au Forum c'est d'arriver à une réglementation commune, en tenant compte des particularités de chacun des pays.

L'accès à l'eau s'est plutôt amélioré ces dix dernières années dans les zones rurales et il a tendance à se dégrader dans les zones urbaines, en raison de l'exode rural et de la constitution des mégacités, des villes XXL, des mégapoles, qui globalement par an s'accroissent d'à peu près de 60 à 70 millions d'habitants à l'échelle planétaire. Ces villes XXL posent un problème nouveau, unique, un problème extrêmement aigu d'accès à l'eau et à la gestion des ressources en eau.

C'est un des enjeux du Forum, celui d'examiner quelles sont les solutions qui ont été proposées par les autorités locales de ces mégapoles pour améliorer la situation de l'accès à l'eau et quelles sont les solutions imaginables pour faciliter l'accès à l'eau dans ces villes.

La ville de Shanghai a des résultats exceptionnels en matière d'accès à l'eau. C'est une ville qui est en croissance économique et qui a réussi pour des raisons historiques et politiques à traiter le problème de la propriété foncière. La ville de Shanghai a réussi à mettre en place des réseaux, à la fois pour tous les services : eau, assainissement, transport public et énergie, avant l'installation des populations dans de l'habitat informel. Shanghai a réussi à gérer la question foncière d'une manière extrêmement efficace et à anticiper l'arrivée des populations par l'installation des réseaux.

Santiago est un modèle très libéral avec une vision de la décentralisation très réduite, l'Etat y est intervenu massivement et pourtant la ville de Santiago a réussi à éradiquer en grande partie des bidonvilles et en grande partie à assurer une performance exceptionnelle de l'assainissement, puisque l'assainissement est passé de 16% de la population de 1998 à 84% aujourd'hui.

Je vous remercie de votre attention.

| |
|---|
| <p style="text-align: center;">Etablissement et suivi des budgets <i>Establishment and follow-up of the budgets</i></p> |
|---|

M. Gérard BONNIS (Environment Directorate, Organisation for Economic Co-operation and Development (OECD) / *Direction de l'environnement, Organisation de coopération et de développement économique (OCDE)*. *(English)*

I will try to structure my presentation in the following way: First of all, what did OECD say at the World Water Forum in Istanbul? And then the second part is what we did we do since Istanbul? And then potentially some questions for Marseille.

Here we are financing, which is why I have come to speak to you today, the T concept. That is what was presented in Istanbul. It is a 3 T concept – tariffs, taxes and transfers. I don't know if you are familiar with this concept, but this is the one we are trying to work with now. Mr Trincart said in his presentation that full cost recovery was not yet the case in many European countries but what we tried to demonstrate in Istanbul is that full cost recovery is not any longer a principle that we would consider as a good economic principle, so we are going now for the concept of sustainable cost recovery. It is a major change. OECD used to promote in the past, the concept of full cost recovery, which means that the user should bear full costs. Now we are going with the concept that part of the costs should be borne by public finance. So this is the sense of this 3 T concept.

The 3 Ts stand for tariffs, taxes and transfers. I will come back to that.

The 3Ts concept was not in fact an OECD invention. It was formulated by the Camdessus Panel already in 2003. What we need is a mix of those three Ts to finance water investment and operating costs and this mix will usually need leverage additional finance. Having such a mix helps also the credibility of the investment for the future. Also it is better to have tariffs affordable to all. As we saw, that is a major issue in many countries.

So we tried to measure the share of these 3 Ts elements. That is the share between tariffs, taxes and transfers. By tariffs we mean what is the user pays, what the one who receives the public water supply pays for water treatment. The second element is tax, what do we mean by tax? Tax is the tax payers' money from budgetary transfers. The third element is transfers, by that we mean external transfers, a good example is ODA, that is official development assistance but also let's say in a rich country, we have transfers from the EU regional funds, etc.

We tried to measure the share of these three T elements in several countries. As you can see in France, most of the payment is actually coming from tariffs, but in some countries, there are much more important transfers from the public budget.

So, what did we do since Istanbul? In Istanbul we presented the 3T concept and since then we have tried to make some more analyses. One was the OECD report on Pricing Water Resources and Water and Sanitation Services. So have actually tried to measure the tariff levels among OECD countries and what we found is that they are extremely different from one country to another.

As you can see, for example, the tariffs in Mexico and Korea are extremely low, compared with tariffs in Denmark or Finland. This is tariffs expressed in US\$/m³.

What we found is that OECD countries have made efforts to increase the first T, which is tariffs, so cost recovery from tariffs, but metering is still not evenly spread across rich or less rich OECD countries, which is a big impediment to applying tarification. Tarification is especially applied to operation and management costs but not so much to investment. But we also found that many countries have also introduced social tariffs.

Another study we did is one on benefits. Earlier, Mr Smets was asking the question how much should we spend on water? Is it 3%, 6%? Actually, what we think is what should be spent is according to benefits. This is not specific to water, it is specific to all kinds of investment. We tried then to make some investigation into what are the benefits of investing in water and sanitation. I cannot explain here in full details but the idea behind it is that the benefits should be the guide to estimate public transfer to the water sector. Another finding was that these benefits are highly location-specific, which tends to make the local dimension of water policy very important.

So what are the benefits of investing in water and sanitation? One benefit is in public health and to measure that we need to know what is the value of statistical life. So we have just issued a new report on this, on this very concept of how much is the value of life, this can be debated, so we have a brand new publication on it. There are also benefits for the economy. If you have access to water and sanitation, you have higher productivity, savings in time, because you don't have to go for kilometres to get water. You can have more power production from hydro, you can have better fisheries, tourism. So you have economic gains from water management. There are also gains in terms of the environment, obviously on aquatic life, but also on ecosystem services of wetlands.

We did also a study recently on water resources in agriculture. Agriculture is extremely important, it accounts for 70% of water consumption worldwide. So here we have an enormous challenge, which is that food production needs to be doubled by 2050, this is world-wide. This has to be achieved with less water for agriculture, because of growing pressures from growing urbanisation, industry and climate change. A very important finding of this study was that farmers have to face the right signal to increase water use efficiency.

Something I'm trying to convey here, because you are parliamentarians, is that in Istanbul we discussed the 3T concept but it was basically applied to water supply and sanitation, not to agriculture. Our new idea would be to try to apply this concept also to agriculture, so that we could say that actually farmers are already charged for water supply, even though they are not charged as much as. So this would be the first T that farmers have to pay for water. What we found is that whenever these charges increase it improved efficiency of water use. It does not reduce the output of agriculture. That was in the OECD countries. Also what we found is that these charges cover most of the time the operation and maintenance costs, but not the capital costs. This was the same for supply and sanitation. So, there is a lack of thinking about applying the 3Ts concept to agriculture

The second T we mentioned, public transfer, might actually justify subsidies to capital costs in the agricultural sector. In the OECD we did a lot of studies on estimating support to the agricultural sector, this is support through the negotiation procedure, to make sure that the support would not distort international trade. But if we look at that in the dimension of proper water management and actually just addressing benefits, this might change completely the way of thinking. So we have an idea in which direction to go.

But if we look at agriculture, we are not only to look at water in agriculture but also at agriculture as a whole, because we have a lot of agricultural support, especially in OECD countries, which has an effect on trade. So, my first slide was missing, but what was said is that we were estimating that we would need 1 billion US\$ per year from now to 2030 in terms of water investment, but these are investments basically in infrastructure. The basis of this figure is very weak, we are refining it, just now we are working on it but it is an order of magnitude that estimates that in the OECD area more or less 1 billion dollars would be needed per year in the coming decades to improve water infrastructure.

If you look at agricultural support, the current support is 350 billion US\$, which means 350 times more important. This is the order of magnitude, so if we want to have some coherence between water policy and agriculture policy, we need to take that into account.

So now Marseille is coming and OECD has been called to participate in one of the core groups, the finance of water for all groups. Actually, the content of this group is still being discussed, but probably two key elements would be included: one would be to promote what we call strategic financial planning, which means basically the 3T concept. We have already promoted the concept but we have to refine it. How to measure it, for instance? And a second dimension would be to look at financing water in a more integrated approach. What does this mean? Should we include the discussion on agriculture? It is not yet clear, I think, for the participants in this Group. So these are just ideas to stimulate the discussion. Thank you.

M. Johan GÉLY (Conseiller principal sur l'eau, Agence Suisse pour le Développement et la Coopération (SDC) / *Senior Water Advisor, Swiss Agency for Development and Co-operation (SDC)*).

En ce qui concerne le triptyque magique, c'est à dire que dans chaque pays où nous travaillons, et dans l'ensemble des pays qui se partagent une rivière il faut travailler la dimension économique, sociale et environnementale en même temps et sur ces trois thèmes il faut qu'il y ait un consensus de toutes les forces vives des pays concernés.

Il faut également une maîtrise totale des données hydrométéorologiques. Il faut absolument savoir où se trouve l'eau, en quelle quantité, en quelle qualité et avec quel niveau d'accessibilité. C'est absolument essentiel. Et cette information est à passer pour le help desk, à nos amis parlementaires et nos décideurs politiques pour qu'ils puissent prendre des décisions qui ont un sens en terme politique, économique, sociale et environnemental.

Enfin, on constate une émergence d'un nouveau paradigme dans tout ce qui touche à la gestion des eaux transfrontalières. Il faudrait changer ce paradigme et parler du partage des bénéfices qui est lié à l'utilisation de l'eau.

Il faudrait absolument trouver des agents du changement et qui sachent communiquer de manière positive.

J'aimerais rappeler que 50% de lits dans les hôpitaux sont occupés dans le monde en voie de développement par les gens qui souffrent de maladies liées à l'eau. Alors investissez dans l'eau, vous aurez des gens qui seront intégrés à l'économie réelle mais vous aurez aussi des gens qui vont vider les hôpitaux, etc., vous aurez plus de stabilité, vous les parlementaires vous serez contents et le help desk vous aidera à faire tout cela. Merci.

Mme Christine ABDALLA-ISKANDAR (Consultante, UNESCO-PHI - Programme hydrologique International / *Advisor, UNESCO-IHP – International Hydraulic Programme*).

L'Unesco est partenaire des forums depuis le forum de Marrakech ainsi que dans le Conseil mondial de l'eau. Aussi depuis le 3^e Forum Mondial de l'Eau en 2003 l'Unesco a été désigné en tant que leader sur le thème de la gestion des eaux transfrontalières.

Le message principal de l'Unesco c'est de propager une culture de la paix. Le défit de l'Unesco PHI c'est de «mettre l'eau dans la tête des gens» pour changer leur mentalité, leur comportement et leur attitude.

Programme hydrologique international (PHI) est le seul programme intergouvernemental des Nations Unies dans le domaine de l'eau qui a pour but la mise en œuvre des visions des Etats membres. Il est accompagné par deux autres programmes: ISARM (*Internationally Shared Aquifer Resources Management*) basé sur une approche multidisciplinaire: socio-économique, légale, environnementale, etc. et qui apporte un soutien scientifique et technique, et le PCCP (*Potential Conflict to Co-operation Potential*) visant la propagation de la paix et du développement par les outils légaux.

Nous avons développé récemment un nouveau projet, en collaboration avec FAO et La Banque mondiale sur la gouvernance des eaux souterraines (Groundwater Governance Project) qui s'est donné l'objectif de créer un cadre d'action globale aux niveaux locale, régionale, nationale et transfrontalier pour répondre à la spécificité de chaque région.

Nous sommes prêts à apporter une contribution au help desk en mettant à votre disposition les résultats des programmes susmentionnés et en ouvrant une collaboration avec les parlementaires sur les suivis du forum avant Rio+20.

Merci de votre attention.

Mme Iman AAL (*Gouverneur du Conseil Mondial de l'Eau, Liban / Governor of the World Water Council, Lebanon*).

J'aimerais vous donner l'exemple du cas libanais concernant la décentralisation. Dans le cas de Liban, nous avons eu une pression très forte de la Banque mondiale de faire la transition vers la décentralisation. Et là c'a été fait très vite. Nous avons cinq institutions de l'eau qui ont eu beaucoup de responsabilités mais qui n'avaient ni ressources humaines ni ressources financières. Nous n'avons pas d'efficacité dans la mise en œuvre de toutes ces lois et là on se demande en tant que société civile si ce n'était pas le premier pas vers une privatisation.

J'aimerais rappeler que la journée mondiale de l'eau cette année était consacrée à l'eau et l'urbanisme. Il faudrait aussi parler du rural.

En ce qui concerne les eaux transfrontalières, quand un pays est hydro-hégémonique, comment peut-on traduire ce programme de l'Unesco ? Je me demande également si les pays donnent à 100% leurs informations hydrauliques, même en Europe ?

Mme Françoise CLAIREAUX (*Conseillère municipale, déléguée aux jumelages d'Asnières-sur-Seine, France / Municipal Councillor, responsible for the tween co-operation, Asnières-sur-Seine, France*).

En France, les communes ne gèrent pas forcément l'eau au niveau municipal mais ce sont des services publics délégués au secteur privé, sans moyen directe d'agir sur l'eau. C'est une difficulté supplémentaire pour un certain nombre de communes.

En ce qui concerne l'eau et l'urbanisme, on constate assez souvent dans les villes qui sont en bordure d'un fleuve, des inondations qui ne sont pas apparentes mais qui sont souterraines, c'est à dire les caves sont régulièrement inondées, tous les ans à l'automne ou au printemps, et les habitants ne sont pas choqués, ils trouvent ça normal car ils sont près d'un fleuve. Alors qu'il suffirait d'un refoulement pour qu'ils ne soient pas inondés dans leur cave et ça doit se poser dans de nombreuses villes. Les parkings souterrains dans de nombreux cas sont aussi inondés. Au niveau de la maîtrise de l'eau à ce niveau là il y aurait un gros travail à faire, non seulement au niveau des parlementaires mais aussi au niveau des collectivités territoriales.

M. Henri GBONE (*Député de Togo, membre du Parlement Panafricain / MP from Togo, Member of the Pan-African Parliament*).

En ce qui concerne le prix de l'eau, dans la plupart des pays africains sous la pression des institutions financières internationales certains de nos pays ont été obligés de privatiser l'eau. L'idée était de trouver des opérateurs qui gèreraient de manière plus spéculative la vente de l'eau dont on fait le maximum de bénéfice. Et on est allé jusqu'à fermer, supprimer de bonnes fontaines là où il a été possible de les réaliser. Et donc laisser la population totalement priver de l'eau. Je pense que c'est une question assez importante, si non grave, sur laquelle on devrait se pencher. Quel tarif pour l'eau et pour qui.

Il faut se battre pour la gratuité de l'eau pour une partie de la population, du moins la population rurale. Mais même si on ne devait pas pratiquer la gratuité, du moins que le prix soit flexible et différencié selon les catégories sociales. C'est une question très importante qui nous préoccupe beaucoup en Afrique.

En Afrique on s'est rendu compte que priver la population d'eau et la réduire à consommer seulement des eaux de ruissèlements ou des eaux polluées, ce n'est pas bon, et on s'est mis à la politique du forage. Après un certain nombre de contrôles, on a constaté que dans plus de 50% des forages réalisés l'eau est insalubre. Il faudrait donc également entamer une réflexion sur cette question.

M. Gabriel OUAKNINE (*Corporation "Air water", Union européenne / « Air-Water » Corporation, European Union*).

J'ai entendu à maintes reprises parler d'une urbanisation galopante, j'ai entendu Monsieur Smets également sur la gratuité de certains services qui me semble tout à fait logique et normal, surtout pour les personnes défavorisées. Il y a un ensemble d'éléments qui sont très importants à voir dans le sens où, quand on parle de l'urbanisation de villes comme New York, Mexico ou d'autres, il faudrait appliquer le principe pollueur-payeur.

Nous avons aujourd'hui une tarification pétrolière qui augmente en fonction des crises différentes et multiples. On devrait avoir également une tarification de l'eau. On ne peut pas se passer d'une eau propre comme pour l'agriculture où l'on utilise parfois la même eau. Ce n'est pas logique, parce qu'une eau grise peut être traitée pour l'agriculture mais elle ne peut pas être traitée pour la consommation humaine. Ce sont deux choses différentes.

En ville, en général, les citoyens consomment très peu d'eau du robinet. Pour la ville de Strasbourg, par exemple, selon un sondage, la consommation d'eau annuelle, par rapport à une famille de deux adultes et deux enfants, équivaut à 50 ou 60 euros. La consommation de l'eau en bouteille est de 520 euros par an. La différence est très importante. Pourtant, l'eau en bouteille, tout le monde vous le dira, ce n'est pas forcément la meilleure.

Nous avons également le problème avec le transport d'eau dans les canalisations. Au moment où il s'avère qu'il y a un problème, la population n'est avertie qu'après, donc le problème est déjà arrivé. Et ça s'est produit encore tout récemment sur certaines villes de France.

En ce qui concerne les immeubles, puisque nous parlons de grandes villes en particulier, dans de grandes cités, nous pourrions aujourd'hui imaginer l'obligation faite aux constructeurs de créer des bassins de rétention d'eau. Cela se pratique dans certains pays, en France nous n'en sommes pas là. Mais aujourd'hui dans certains pays au Moyen Orient il y a une idée qui est en train de germer à ce niveau là.

Il est important que les grandes villes qui sont génératrices de beaucoup de pollution, également au niveau de l'eau, puissent prendre en charge certaines dépenses également au niveau de ce transport. Parce que la gratuité ne peut avoir de sens si les pollueurs sont payeurs.

Mme Edith WENGER (représentante des IONG du Conseil de l'Europe. Commission du développement territorial durable, Membre de l'Académie de l'Eau (France) / *Representative of the INGO of the Council of Europe, Committee on Local Sustainable Development, Member of the Water Academy (France)*).

En ce qui concerne la valorisation des écosystèmes aquatiques, il y a un rôle à jouer pour les municipalités, les agglomérations, en fait toutes les zones urbaines. A New York, il y avait le choix entre deux solutions pour approvisionner la population en eau potable avec le moindre coût et la plus grande efficacité. Et la ville de New York, qui n'est pas une petite ville, a décidé qu'il était préférable économiquement de prévoir la restauration des écosystèmes en amont de la ville plutôt que de créer des bassins, des réservoirs et de construire des infrastructures beaucoup plus coûteuses. C'est peut-être une solution à suivre ou tout au moins à explorer pour les agglomérations qui cherchent à produire de l'eau potable, à moindre coût et en préservant les écosystèmes.

M. Henri SMETS (*Membre de l'Académie de l'Eau (France) et du Conseil européen du droit de l'environnement / Member of the Water Academy (France) and of the European Council of the Environmental Law*).

En ce qui concerne la tarification progressive ou sociale de l'eau dans le contexte du droit à l'eau, j'ai donné des exemples pour montrer que j'étais en faveur de la tarification progressive de l'eau et que c'est une solution qui a été mise en œuvre avec succès par de nombreuses villes. Au contraire, la gratuité de l'eau est toujours délicate à gérer lorsqu'elle est généralisée mais elle est nécessaire, dans certains cas bien entendu.

Il faudrait tenir un débat sur l'expérience de la tarification progressive à Marseille parce que c'est un instrument qui est utilisé dans la plupart des pays en développement et pour lesquels ils ont acquis une grande expérience.

M. Jean-Luc TRANCART. La maîtrise du foncier qui permet à la fois de faire la planification de grands réseaux et de mettre en place une programmation d'accès à l'eau et de lutter contre

l'installation illégale des populations et leur offrir des conditions qui permettent des accueils décents en matière de logement et en matière d'accès aux services. Elle est essentielle lorsqu'on regarde et lorsqu'on expérimente. On s'aperçoit que les villes qui ont assuré cette maîtrise foncière, c'est à dire garder la propreté de grands espaces urbains et de faire une planification des logements, ont des performances dans la matière d'accès à l'eau qui sont meilleures que les autres.

Il faudrait regarder ce que font les autres communautés. Il y a des quartiers qui innovent beaucoup à des niveaux qui sont bien inférieurs à l'échelle de ces grands systèmes urbains mais qui, à mon avis, peuvent donner des idées à beaucoup d'autres. Il y a tout un champ d'investigations et d'expérimentations qu'il faut aller explorer sur les initiatives très locales à l'intérieure de ces grands espaces urbains.

Mme Christine ABDALLA-ISKANDAR. Pour le PCCP, ce programme utilise de différents outils, comme des conférences, des cours et des stages qui durent de 12 jours jusqu'à un an et demi. Par exemple, pour les pays arabes, il y avait en 2008, un cours avancé en Italie de 4 jours sur le bénéfice de négociation et comment obtenir une culture de coopération entre les pays, en amont et en aval, qui partagent un aquifère transfrontalier.

M. Gérard BONNIS (Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) / *Organisation for Economic Co-operation and Development (OECD)*).

Concernant le fait de ne pas considérer l'eau comme un bien gratuit, il y a un seul pays qui le fait, c'est l'Irlande mais ils sont en train d'y réfléchir à deux fois compte tenu du contexte de la crise économique que nous connaissons.

Concernant l'Argentine et l'expérience malheureuse, on pourrait aussi prendre une expérience heureuse du Chili. La différence entre les des est justement une régulation qui a été mise en place au Chili d'une manière fort bien pensée.

Pour le Togo, il revient parfois plus cher de payer l'eau au camion que de payer l'eau qui arrive dans un tuyau. Il faut résonner en termes d'approvisionnement en infrastructure et pas forcément en pensant que les compagnies sont là pour faire de l'argent. Cela peut devenir justement plus profitable pour la population locale.

Pour la Jordanie, si on met un cap sur le prix de l'eau, cela revient à faire une subvention croisée entre les riches et les pauvres. Il faut que ce soit la politique délibérée de la part d'un parlement.

Plusieurs commentateurs ont dit que l'eau n'est pas un bien qu'on doit vendre. Ce n'est pas l'eau qu'il faut vendre, c'est le service d'approvisionnement et de traitement et là il y a un coût.

En ce qui concerne le principe, pollueur-payeur le principe ne dit pas que le pollueur doit payer. Le principe est né dans cette région au niveau du fleuve du Rhin. C'était une entreprise qui déversait du phosphate d'un côté du Rhin et on a voulu subventionner cette entreprise pour qu'elle arrête de polluer le Rhin. Cela a entraîné une distorsion entre l'entreprise française et ses compétiteurs allemands, et il a été décidé qu'il ne fallait pas subventionner le pollueur. D'où la notion du principe pollueur-payeur mais c'est un principe de non entrave à la distorsion des échanges, ce n'est pas vraiment un principe purement économique.

Vers un Parlement mondial de l'Eau ?

L'exemple du Parlement Mondial de la Jeunesse pour l'Eau

Towards a World Water Parliament?

The example of the World Water Youth Parliament for Water

M. Arnould LEFEBURE (Secrétaire Général, Commission internationale de l'Escaut (CIE) / *Secretary General, International Commission for the Escaut (CIE)*).

D'abord je voudrais vous remercier de m'avoir donné l'opportunité de présenter l'exemple de la jeunesse avec le Parlement Mondial de la Jeunesse pour l'eau.

Pourquoi organiser un Parlement Mondial de la Jeunesse pour l'eau ? Et bien, après tous les forums d'échange, le Forum de Marseille se veut celui des solutions. Mais les solutions qui seront prônées à Marseille vont concerner largement les pays en voie de développement. Or ces pays en voie de développement ont des populations jeunes, de près de 60 à 70 %.

Ce sont ces jeunes qui vont devoir mettre en œuvre nos solutions. Il est donc très important et fondamental d'organiser la participation des jeunes au Forum. De prendre en compte leur vision, leurs problèmes spécifiques et surtout leurs solutions.

Alors cette participation des jeunes est d'autant plus importante qu'elle représente près de 2 milliards d'habitants dans le monde, soit $\frac{1}{4}$ de la population et qu'ils font partie des populations à risque donc celles les plus sensibles aux problèmes d'accès à l'eau, d'assainissement, d'éducation, d'adaptation au changement climatique, avec des taux de mortalité aussi bien élevé pour eux-mêmes que pour les enfants, puisque ce sont des catégories de gens qui font beaucoup d'enfant et qui enfantent.

Il faut donc prendre en compte ses problèmes, s'organiser pour leur donner une culture de l'eau et l'information éco citoyenne, afin qu'à leur tour ils puissent contribuer à former leurs congénères.

Je rappellerai ce que le Professeur Flajolet a dit, avoir une organisation sociétale où l'eau peut avoir un rôle majeur, si on veut que l'eau ait un rôle majeur, il faut d'abord commencer par les jeunes. Et c'est là donc l'objectif majeur du Parlement Mondial des Jeunes pour l'Eau.

Ce Parlement ne repose pas sur un évènement récent, il repose sur une expérience de plus de 20 ans qui a tiré profit d'assemblées des parlements à travers le monde, qui certes au départ étaient un peu folklorique mais qui peu à peu se sont organisés, structurés et voudrais saluer ici M. Jost qui a été le pionnier dans la matière. Ce projet a été déjà reconnu par le Comité National français, par le Comité CIF du Forum, il a été labélisé par le processus européen, et là je remercie M. Jean-François Donzier. Cependant on doit l'inscrire dans le processus politique en regroupant et en structurant les solutions des jeunes autour de la planète et en adaptant les solutions à la jeunesse.

Alors quels sont nos objectifs ? Tout d'abord nous avons une démarche participative. On veut assurer la participation des jeunes au débat, les former à cela, on veut qu'ils soient présents. On veut que cette démarche soit durable. On veut pérenniser la participation des jeunes aujourd'hui, demain dans les futurs forums avec un suivi et une évaluation. On veut une démarche globale, qu'elle soit mondiale et permette l'échange entre les populations des jeunes porteurs d'initiatives d'eau. On veut que cette démarche et c'est pour cela que nous sommes ici, soit une démarche éco citoyenne. On veut les initier à la politique de l'eau et on a vu à quel point c'était important. Le Président Lacoste nous l'a rappelé, accroître la visibilité, la politique, commençant avec les jeunes. Et puis enfin, on veut une démarche professionnelle. On veut faire éclore des futurs acteurs et des professionnels de l'eau en les préparant aux métiers de l'eau et en les faisant rencontrer de jeunes professionnels.

Les produits sont de trois types. Ils concernent d'abord l'organisation du Parlement des jeunes pour l'eau, avec un processus qui a démarré déjà il y a un an, avec une charte, un appel au projet, des documents guides, un livret de participant, la communication, avec un site Internet, un blog interactif, des interventions dans les différentes sessions, une déclaration. Et puis des outils de suivi et de gestion, tels que stratégies de présence au 6^e Forum, des plans de suivi dans les pays, des propositions concertées et des solutions.

Les participants ce seront des jeunes qui ont entre 18 et 23 ans. Des représentants des jeunes de 12 à 23 ans, donc aussi bien des écoles, des associations, des groupes, des universités qui sont eux impliqués dans des actions sur l'eau ou avec l'eau, ce qui représente plusieurs milieux de jeunes. On leur demande d'être motivés et de s'engager pour porter, tel un ambassadeur, leur projet et le faire rayonner autour d'eux et ceci de façon durable. Nous avons 85 jeunes, 20 par chaque grande région: Europe, Amérique, Afrique, Asie et Océanie et cinq français puisque c'est le pays organisateur. Nous allons veiller à ce qu'il y ait un équilibre entre jeunes hommes et jeunes filles et que les plus défavorisés soient présents.

Un appel à projet est en cours, sur Internet sur tous les grands réseaux mondiaux et si vous avez d'autres réseaux à nous proposer nous les prendront. C'est un processus qui a commencé il y a exactement un an.

En novembre 2011 nous aurons une session préparatoire à Douai, du 6 au 8 novembre, où des représentants des anciens parlements seront présents. Des représentants de chaque continent également, des élus et des écoles pour que les plus jeunes qui ne pourront pas participer forcément ici, puissent être aussi présents quelque part dans ces préparations.

Ils seront présents 7 jours à Marseille, du 7 au 14 mars, pour se préparer, pour se rencontrer, pour rencontrer les jeunes de la région de Paca mais également pour apporter leurs solutions et donc leur déclaration. Après avril 2012, nous aurons un suivi, une évaluation pour que l'idée du Parlement des Jeunes sur l'eau continue à exister après Marseille. Le coût du parlement mondial de l'eau était estimé à 395.000 euros. Actuellement nous sommes sûrs d'avoir un financement pour le quart de ce montant.

Nous voulons être reconnus par le Forum Mondial de l'Eau comme structure représentant les jeunes, c'est à dire avoir une session reconnue et mentionnée dans le programme officiel où les jeunes parlementaires pourront échanger leur motions et faire leurs déclaration. Etre associé aux sessions parlementaires et ministérielles avec un temps de parole pour délivrer les principales solutions de la jeunesse et être pris en compte dans la déclaration finale. En ce qui concerne la pérennisation du Parlement des Jeunes pour l'eau, avoir une voix au Conseil Mondial de l'Eau. Nous représentons 26% de la population mondiale, je pense que ce serait normal.

CONCLUSIONS

M. André FLAJOLET. Merci Monsieur le Président. Depuis ce matin nous sommes ici pour discuter du forum des solutions où j'ai cru comprendre que pour des questions identiques au cœur des réalités différentes les réponses étaient multiples, évolutives et adaptées.

35 pays sont représentés aujourd'hui, 125 participants ont été fidèles à tout ou partie de nos débats et plusieurs sessions sont dédiées dès à présent à la présentation des cas concrets pour que les experts et les parlementaires puissent avancer dans la préparation du Forum.

Sur le débat que nous avons eu, particulièrement interactif, avec les parlementaires, j'ai noté combien les interrogations étaient nombreuses pour ceux qui disaient : mais nous, nous n'avons pas d'eau. Premier constat important, me semble-t-il, que je relève pour savoir comment nous pouvons apporter des éléments de réponse afin d'être en opposition avec ce cortège des malheurs, des malentendus, ce cortège d'émigrations, de désertifications. Je crois qu'il y a là vraiment un problème majeur, mondial et qu'effectivement Marseille est le lieu où l'an prochain il faudra discuter de tout cela.

J'ai cru comprendre des attentes différentes pour la gestion patrimoniale de la ressource en fonction de sa suffisance ou de sa rareté. Peut-être même dire qu'à côté du droit à l'eau il y a des droits de l'eau, en tant que ressource. Et cette volonté affichée par chacune et chacun d'entre vous d'aller vers le Forum de Marseille pour un forum des solutions avec un regard sur la place des acteurs économiques mais sur la maîtrise des infrastructures de l'eau, et surtout, j'ai bien compris, une attente des connaissances d'une gouvernance partagée où le peuple, le pouvoir, les parlementaires, les autorités locales, tous sans exception, peuvent être au cœur des dispositifs. Et pour être au cœur des dispositifs, il faut que le help desk devienne une réalité et une réalité partagée. Pour qu'elle soit partagée, cette initiative complémentaire au processus politique doit recevoir la présence de tous ceux qui ont à dire, de tous ceux qui ici cet après-midi et ce matin nous ont dit l'intérêt qu'ils avaient pour une connaissance améliorée d'un grand bassin des réalités, à la fois de l'eau.

Soyez présents dans les forums que nous allons faire ! Soyez acteurs, n'hésitez pas à apporter à la fois vos critiques et vos propositions parce que Marseille sera la caisse de résonance mondialisée de tout ce que nous avons pu faire avant.

J'aimerais vous remercier pour votre participation aujourd'hui et d'avoir apporté votre contribution. Merci de votre attention.

Président / The Chair (English): Now I would ask Mr Flajolet to present us the main objectives of the Forum and our planning for the next steps. You have the floor.

M. Guy FRADIN. Merci Monsieur le Président, quelques mots très brefs pour terminer notre séance et je pense pouvoir ajouter à ce que vient de dire Monsieur Flajolet que j'ai retenu une grande convergence de positions sur le fait que les solutions étaient politiques et que si les solutions étaient politiques alors vous les parlementaires vous étiez bien évidemment en première ligne pour les proposer, les débattre et les mettre en œuvre, bien entendu. C'est un appel complémentaire pour votre mobilisation à la préparation de ce forum, à la participation au Forum et évidemment ensuite au suivi des actions qui seront définies, déterminées et débattues.

Il me reste à vous remercier pour votre participation, des positions que vous avez prises et bien sûr j'aimerais remercier le Président de nous avoir accueilli ici au Conseil de l'Europe et remercier les organisateurs de cette réunion, à savoir vous même avec Madame Agnès Nollinger qui était chef et ouvrière de cette réunion et bien sûr le secrétariat du Comité International du Forum qui a participé activement à la préparation de cette réunion. Et je pense aussi que nous pouvons remercier nos traducteurs qui ont manifesté encore une l'excellence de leur prestation.

Président / The Chair (English): Thank you all for your participation and your precious contributions to this preparatory meeting on the parliamentary process to the 6th World Water Forum. Please, feel free to follow next meetings scheduled by organisers before March 2012.

And now I declare our meeting closed.

ANNEX 1 (français)



**Communiqué de presse
Strasbourg, 10 juin 2011**

REUNION PREPARATOIRE DU 6^e FORUM MONDIAL DE L'EAU

Plus de 140 parlementaires et spécialistes de l'eau réunis pour préparer le processus parlementaire du 6^{ème} Forum Mondial de l'Eau

Conseil de l'Europe, Strasbourg (Palais de l'Europe)

Le 10 juin 2011, le Comité international du Forum Mondial de l'Eau (CIF) et l'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) ont accueilli plus de 140 parlementaires et spécialistes de l'eau représentant une quarantaine de pays dans le cadre de la réunion préparatoire du processus parlementaire du 6ème Forum Mondial de l'Eau, (Marseille 2012).

Etape essentielle pour la préparation du processus politique du Forum, cette réunion avait pour objectifs de :

- mobiliser et informer les parlementaires internationaux sur le Forum et les différents processus (thématique, régional et politique, racines et citoyenneté) qui l'animent,
- communiquer sur la démarche du 6ème Forum axée sur l'identification de solutions et d'engagements pour l'accès à l'eau et l'assainissement des populations,
- recueillir leurs témoignages et les initiatives menées dans leurs régions respectives en termes de législations sur l'eau,
- plus généralement, les inciter à contribuer dès à présent à l'élaboration de ce processus en vue du Forum de Marseille, notamment sur le projet d'un bureau d'assistance pour les parlementaires, plateforme collaborative spécialisée dans le domaine de l'eau (« water help desk »), au travers de la constitution d'un comité de coordination international, rassemblant experts et parlementaires de tous horizons.

En ce sens, une présentation des acquis des précédents fora, suivie d'une discussion autour de quatre thèmes particulièrement cruciaux pour les parlementaires à savoir, le droit à l'eau/droit de l'eau, la décentralisation/service eau potable et assainissement, la gestion des eaux transfrontalières, et l'établissement et suivi des budgets, ont permis non seulement d'obtenir une participation et une implication significative de la part de l'auditoire, mais également des propositions constructives pour renforcer la feuille de route du processus parlementaire du 6ème Forum , dont cette rencontre de Strasbourg a marqué le coup d'envoi.

Après de nombreuses interventions et débats sur des sujets essentiels tels que l'accès à l'eau pour tous, la connexion entre la dimension économique et la gestion de l'eau ou encore la sensibilisation et l'implication de la jeunesse à travers le projet de Parlement mondial des jeunes pour l'eau, les participants se sont accordés sur le fait que toutes les solutions pour l'eau, techniques, économiques ou institutionnelles, doivent bénéficier d'un accompagnement politique fort. Comme l'a souligné M. Philippe Lacoste, Président

de la Commission du processus politique du Forum, "le 6ème Forum Mondial de l'Eau porte un message d'espoir. Parmi les solutions, certaines ne sont pas onéreuses. Pour d'autres, de plus grande envergure, des financements internationaux sont disponibles si les projets sont bien conçus et appropriés localement. Mais sans volonté politique, sans volonté d'aboutir à un consensus, ces solutions ne peuvent être mises en œuvre".

Le projet de bureau d'assistance pour les législateurs constitue un des produits phare du processus parlementaire porté par le Conseil mondial de l'eau, Il vise à mettre en œuvre un centre d'assistance législatif international virtuel pour les parlementaires. Son objectif majeur est de faciliter la coopération politique et juridique en matière de législation sur l'eau ainsi que de partager les meilleures pratiques et lois nationales liées à l'eau. Cette plateforme pourrait à la fois proposer des exemples en ligne et faciliter des mises en relations interpersonnelles entre représentants et/ou assistants parlementaires.

Comme l'affirme M. Pierre Victoria, Délégué Général du Cercle Français de l'Eau et Gouverneur du Conseil mondial de l'eau, ce projet résulte du « *besoin d'échange d'expériences et d'informations* », clairement exprimé par les participants lors de cette réunion préparatoire de Strasbourg et qui devrait pouvoir être conçu rapidement sous l'impulsion d'un comité de pilotage international afin d'être présenté à Marseille.

Le député André Flajolet, Coordinateur du processus parlementaire du Forum, a conclu les débats en affirmant que « *ce comité stratégique est indispensable pour la crédibilité du thème de l'eau, commun à l'humanité. Nous sommes honorés que nos collègues aussi bien d'Europe que d'Amérique, d'Afrique et d'Asie aient exprimé leur volonté de faire partie de ce comité ; cet engagement est à l'image de ce que sera le Forum de Marseille* ».

.....

Organisé conjointement par l'Etat Français, le Conseil mondial de l'eau et la ville de Marseille, le 6ème Forum Mondial de l'Eau qui aura lieu du 12 au 17 Mars 2012 dans la cité phocéenne sera le « Forum des solutions ». Les quatre processus préparatoires de ce Forum (politique, régional, thématique et local) s'attèlent à coordonner leurs travaux pour préparer et faciliter la mise en œuvre de solutions et d'engagements bénéfiques pour les 15 grandes priorités d'action identifiées.

Pour organiser des entrevues, obtenir des photos et les comptes-rendus des propositions émanant des ateliers, veuillez contacter :

Aurore Sun – Attachée de presse: +33 (6) 19 80 42 67, a.sun@worldwaterforum6.org

En savoir plus : www.worldwaterforum6.org et
<mailto:parliamentary@worldwaterforum6.org>
Vidéos et interviews des parlementaires et porte-paroles disponibles sur
www.worldwaterforum6.org

APPENDIX 1 (English)



Press Release Strasbourg, 10 June 2011

PREPARATORY MEETING FOR THE 6TH WORLD WATER FORUM

More than 140 parliamentarians and water specialists meet to prepare the parliamentary process for the 6th World Water Forum

Council of Europe, Strasbourg (Palais de l'Europe)

On 10 June 2011, the International Committee of the World Water Forum (IFC) and the Parliamentary Assembly of the Council of Europe (APCE) welcomed more than 140 parliamentarians and water specialists representing forty or so countries to a preparatory meeting of the parliamentary process for the 6th World Water Forum, (Marseille 2012).

An essential stage in the preparation of the Forum Political Process, the aim of this meeting was to:

- mobilize and inform international parliamentarians about the Forum and the different processes (thematic, regional
- and political, roots and citizenship) which give it life,
- communicate on the focus of the 6th Forum that is the identification of solutions and commitments for access to
- water and sanitation for all populations,
- gather their testimonies and the initiatives undertaken in their respective regions in matters of legislation on water,
- more generally, encourage them to contribute from this moment on to the preparation of this process with the Marseille Forum in mind and more especially on the project for a "water help desk", for parliamentarians, a collaborative hub specializing in the water domain, through the creation of an international coordination committee bringing together experts and parliamentarians from all horizons.

With this in mind, a presentation of what had been achieved during previous forums, followed by a discussion around the four themes particularly crucial for parliamentarians, that is the right to water/water law, decentralization/drinking water and sanitation services, the management of cross-border waters and the preparation and monitoring of the budgets, not only provided an opportunity to obtain significant participation and involvement from the audience, but also constructive proposals to bolster the route map of the parliamentary process of the 6th Forum, kicked off by this meeting in Strasbourg.

After a good number of speeches and debates on essential subjects such as access to water for everyone, the connection between the economic dimension and the management of water or raising awareness and involving young people through the project for a World Water Parliament for Youth, the participants agreed on the fact that all solutions for water, whether technical, economic or institutional had the right to strong political support. As was underlined by Philippe Lacoste, Chair of the Commission of the Forum Political Process, "the 6th World Water Forum brings with it a message of

hope. Certain of the solutions are not at all costly. For others, of a larger dimension, international financing is available if the projects are well conceived and locally appropriate. But without determination, without the determination to reach a consensus, these solutions cannot be implemented".

The project of a water help desk for the legislators represents one of the cutting edge products of the parliamentary process promoted by the World Water Council, as its aim is to implement a virtual international center of legislative assistance for parliamentarians. Its main objective is to facilitate political and legal cooperation in terms of legislation on water as well as sharing best practices and national laws linked to water. This hub could both propose online examples and facilitate interpersonal relations between parliamentary representatives and/or assistants.

As Pierre Victoria, Delegate General of the French Water Circle and Governor of the World Water Council affirmed, this project is the result of the "*need for an exchange of experiences and information*", clearly expressed by the participants during this preparatory meeting in Strasbourg and which should be designed rapidly under the impetus of the International Steering Committee so as to be presented in Marseille.

The French Deputy André Flajolet, Coordinator of the Forum Parliamentary Process, concluded the debates in these words "*this strategy committee is indispensable for the credibility of the theme of water, common to humanity. We are honored that our colleagues from Europe, America, as well as Africa and Asia have been able to express their determination to be part of this committee; this commitment is a reflection of what the Marseille Forum is to be*".

.....

Organized jointly by the French State, the World Water Council and the City of Marseille, the 6th World Water Forum which is to take place from March 12th to 17th 2012 in the ancient City of Phoecea, will be the "Forum of Solutions". The four preparatory processes of this Forum (political, regional, thematic and local) undertake to coordinate their work to prepare and facilitate the implementation of beneficial solutions and commitments for the 15 important priorities for action identified.

To organize interviews, obtain photos and reports of the proposals emanating from the workshops, please contact: Aurore Sun – Press Attaché: +33 (6) 19 80 42 67; e-mail: a.sun@worldwaterforum6.org

For more information: www.worldwaterforum6.org and parliamentary@worldwaterforum6.org

Videos and interviews of the parliamentarians and spokespersons are available on www.worldwaterforum6.org

APPENDIX 2 / ANNEXE 2

Final list of participants

Liste finale des participants

COUNCIL OF EUROPE / CONSEIL DE L'EUROPE

| | | |
|----|------------------|---|
| Mr | SAWICKI Wojciech | Secretary General of the Parliamentary Assembly / <i>Secrétaire Général de l'Assemblée parlementaire</i> |
| Mr | MARTINS Mário | Director General of the Secretariat of the Parliamentary Assembly / <i>Directeur Général du Secrétariat de l'Assemblée parlementaire</i> |
| Mr | WHITMORE Keith | President of the Congress of Local and Regional Authorities of the Council of Europe / <i>Président du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe</i> |

Members of the Committee on the Environment, Agriculture and Local and Regional Affairs, Parliamentary Assembly of the Council of Europe / *Membres de la Commission de l'environnement, de l'agriculture et des questions territoriales, Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe*

| | | |
|-----|------------------------|---|
| M. | ARIAS Miguel | Deputy, Spain / <i>Député, Espagne</i> |
| M. | BLAGA Iosif | Deputy, Romania / <i>Député, Roumanie</i> |
| Mr | DOBBIN Jim | MP, United Kingdom / <i>Député, Royaume-Uni</i> |
| Mr | DONALDSON Jeffrey | MP, United Kingdom / <i>Député, Royaume-Uni</i> |
| Mr | HARANGOZO Gabor | Deputy, Hungary / <i>Député, Hongrie</i> |
| Mr | HUSEYNOV Rafael | Deputy, Azerbaijan / <i>Député, Azerbaïdjan</i> |
| M. | HUSS Jean | Deputy, Luxembourg / <i>Député, Luxembourg</i> |
| Mr | IVANOV Stanislav | Deputy, Bulgaria / <i>Député, Bulgarie</i> |
| Mme | JOHN-CALAME Francine | National Councillor, Switzerland / <i>Conseillère nationale, Suisse</i> |
| Mme | MARIN Christine | Deputy, France / <i>Députée, France</i> |
| Mr | MARMAZOV Yevhen | Deputy, Ukraine / <i>Député, Ukraine</i> |
| M. | MARQUET Bernard | National Councillor, Monaco / <i>Conseiller national, Monaco</i> |
| Mr | MEALE Alan | MP, United Kingdom / <i>Député, Royaume-Uni</i> |
| Mr | NENKOV Alexander | Deputy, Bulgaria / <i>Député, Bulgarie</i> |
| Mme | PAPADIMITRIOU Elsa | Deputy, Greece, Vice-Chairman of the Committee / <i>Députée, Grèce, Vice-Présidente de la Commission</i> |
| Mr | PAPADIMOULIS Dimitrios | Deputy, Greece / <i>Député, Grèce</i> |

| | | |
|----|--------------|---|
| M. | PUCHE Gabino | Deputy, Spain / <i>Député, Espagne</i> |
| M. | ROUQUET René | Deputy, France / <i>Député, France</i> |
| Mr | SHERIDAN Jim | MP, United Kingdom / <i>Député, Royaume-Uni</i> |

**INTERNATIONAL COMMITTEE OF THE 6th WORLD WATER FORUM /
COMITÉ INTERNATIONAL DU 6^{ème} FORUM MONDIAL DE L'EAU**

| | | |
|-----|------------------------|---|
| M. | LACROIX François | Director of the 6th World Water Forum Programmes, Deputy General Director of ONEMA / <i>Directeur des programmes du 6ème Forum Mondial de l'Eau, Directeur général adjoint de l'ONEMA</i> |
| Mme | BOUDINE Taos | Project Officer to the 6th World Water Forum / <i>Chargé de projet pour le 6ème Forum Mondial de l'Eau</i> |
| Mme | CHILINSKI Claudine | Marketing Director, Communication and Press Relations / <i>Directeur Marketing, Communication et Relations Presses</i> |
| M. | IMBERT François-Xavier | Co-ordinator of political parliamentary process for the 6th World Water Forum / <i>Coordinateur du processus politique parlementaire pour le 6ème Forum Mondial de l'Eau</i> |
| M. | LACOSTE Philippe | President of the Committee on the Political process of the 6th World Water Forum / <i>Président de la Commission du processus politique du 6ème Forum Mondial de l'Eau</i> |
| Mme | LEGRAND Sandrine | Co-ordinator of political initiatives, World Water Council / <i>Coordinatrice Initiatives politiques, Conseil Mondial de l'Eau</i> |
| M. | NEWTON Joshua | Political Adviser to the 6 th World Water Forum / <i>Conseiller politique pour le 6ème Forum Mondial de l'Eau</i> |
| Mme | NGUYEN KHOA Sophie | Co-ordinator of regional process for the 6th World Water Forum / <i>Coordinatrice du processus régional pour le 6ème Forum Mondial de l'Eau</i> |
| M. | NICOL Jean-Pierre | Executive Director of regional process for the 6th World Water Forum / <i>Directeur exécutif du processus régional pour le 6ème Forum Mondial de l'Eau</i> |

OTHER PARTICIPANTS / AUTRES PARTICIPANTS

| | | |
|-----|----------------------------|---|
| Mme | ABDALLA-ISKANDAR Christine | Consultant, UNESCO-IHP (International Hydrological Programme) / <i>Consultante, UNESCO-PHI (Programme hydrologique International)</i> |
| Mr | ABDEL AAL Iman | Treasurer, Association of the Friends of Ibrahim Abd El Al (AFIAL), Lebanon / <i>Trésorier, Association des Amis d'Ibrahim Abd El Al (AFIAL), Liban</i> |
| Mr | ALTOKHAIS Ali | MP, Saudi Shura Council, Saudi Arabia / <i>Député, Conseil Shura, Arabie Saoudite</i> |
| Mrs | ALVAREZ Inés | Interpreter to Senator Castillo, Argentina / <i>Interprète du Sénateur Castillo, Argentine</i> |

| | | |
|-----|-------------------------------|--|
| M. | ARNOUX Christian | Member, Committee on Water Action, Rotary Club of France / <i>Membre, Commission d'action EAU, Rotary Club de France</i> |
| Mr | BENÍTEZ Carmelo | Deputy, Parliament of Mercosur, Paraguay / <i>Député, Parlement de Mercosur, Paraguay</i> |
| Mr | BONGO MAVOUNGOU Raymond | Deputy, National Assembly, Republic of Congo / <i>Député, Assemblée nationale, République du Congo</i> |
| Mme | BONJOUR Valérie | Secretary, Committee on Water Action, Rotary Club of France / <i>Secrétaire, Commission d'action EAU, Rotary Club de France</i> |
| M. | BONNET Jean-François | Responsible for the Pole, Water, Soil pollutions, Directorate of the Environment and Natural Resources, Ministry of Foreign and European Affairs, France / <i>Responsable du pôle eaux, sols, pollutions, Sous-direction de l'Environnement et des Ressources naturelles, Ministère des Affaires étrangères et européennes</i> |
| M. | BONNIS Gérard | Principal Administrator, OECD / <i>Administrateur principal, OCDE</i> |
| Mrs | BROCAL DE CASTILLO Silvia | Assistant to Senator Castillo, Argentina / <i>Assistante du Sénateur Castillo, Argentine</i> |
| Mr | BURELO BURELO César Francisco | Federal Deputy, Chairman of the Committee on Global Change and member of the Committees on the Environment and Hydrological Resources, Mexico / <i>Député fédéral, Président de la Commission sur le changement climatique et membre des Commissions de l'environnement et des ressources hydrauliques, Mexique</i> |
| Mme | CAPELLI Marie-France | Protocol, Rotary Club of France / <i>Protocole, Rotary Club de France</i> |
| Mr | CASTELLANOS Julio | Federal Deputy, Chamber of Deputies, Mexico / <i>Député fédéral, Chambre des députés, Mexique</i> |
| Mr | CASTILLO Oscar Anibal | Senator, Argentina / <i>Sénateur, Argentine</i> |
| Mme | CHILUNGA Jenifer | MP, African Union / <i>Députée, Union Africaine</i> |
| Ms | CHO Yoon-Sun | Member of the 18 th National Assembly of the Republic of Korea / <i>Membre de la 18e Assemblée nationale de la République de la Corée</i> |
| Mr | CHOI Youngbae | First Secretary, Ministry of Foreign Affairs and Trade, Republic of Korea / <i>Premier Secrétaire, Ministère des Affaires Etrangères et du Commerce, République de Corée</i> |
| Mme | CLAIREAUX Françoise | Mayor of Asnières sur Seine, France / <i>Maire d'Asnières sur Seine, France</i> |
| Mme | CORICHI GARCÍA Claudia Sofia | Senator, Mexico Senate / <i>Sénatrice, Sénat du Mexique</i> |
| M. | DANGELSER Philippe | Administrator, Water Without Frontiers International, France / <i>Administrateur, Eau Sans Frontières Internationales, France</i> |
| Mr | DATO Humberto | Director of the Mercosur Parliamentary Unity Link, Senate of Argentina / <i>Directeur de l'union parlementaire Mercosur, Sénat d'Argentine</i> |

| | | |
|------|-------------------------------|--|
| M. | DONZIER Jean-François | Director General of the International Office for Water, Coordinator of the European Regional Process of the 6 th World Water Forum / <i>Directeur Général de l'Office International de l'Eau, Coordinateur du processus régional européen du 6^{ème} Forum Mondial de l'Eau</i> |
| Hon. | DUAMINI Phumelele | Princess of Swaziland / <i>Princesse du Swaziland</i> |
| Mme | ESCUDERO Sonia Margarita | National Senator for the Province of Salta, National Congress of Argentina / <i>Sénatrice nationale pour le province de Salta, Congrès National d'Argentine</i> |
| Mrs | ESQUER DE LARA Beatriz | Assistant, Parliament of Mexico / <i>Assistante, Parlement du Mexique</i> |
| M. | FLAJOLET André | Deputy of Pas-de-Calais, Chairman of the National Committee for Water, Coordinator of the parliamentary process of the 6th World Water Forum / <i>Député du Pas-de-Calais, Président du Comité national de l'Eau, Coordinateur du processus parlementaire du 6^{ème} Forum Mondial de l'Eau</i> |
| M. | FRADIN Guy | General Director of AESN (Seine-Normandie Water Agency), Governor of the World Water Council and Vice-Chairman of the International Committee of the 6th World Water Forum, France / <i>Directeur Général de L'Agence de l'eau Seine Normandie (AESN), Gouverneur du Conseil mondial de l'eau et Vice-président du Comité international du 6ème Forum Mondial de l'Eau, France</i> |
| Ms | FRASER Karen | State Senator, Washington State Senate, Council of State Governments-West, USA / <i>Sénatrice d'Etat, Sénat d'Etat de Washington, Conseil de l'Etat Gouvernement-Ouest, Etats Unis</i> |
| Mr | GARALI Mohamed Moez | Vice-Consul, Consulate of Tunisia in Strasbourg / <i>Vice-Consul, Consulat de Tunisie à Strasbourg</i> |
| Mr | GBONE Henri | MP, Panafrican Parliament, Togo / <i>Député, Parlement Panafricain, Togo</i> |
| Mr | GÉLY Johan | Programme Manager, Senior Water Advisor, Swiss Agency for Development and Cooperation (SDC), Switzerland / <i>Directeur du Programme, Conseiller principal sur l'eau, Agence Suisse pour le développement et coopération (SDC), Suisse</i> |
| Mr | GONZALEZ QUINTANA Fédérico | Deputy, Parliament of Mercosur, Paraguay / <i>Député, Parlement de Mercosur, Paraguay</i> |
| Mrs | GONZALEZ VILLALBA Mercedes | Parliament of Mercosur, Paraguay / <i>Parlement de Mercosur, Paraguay</i> |
| Mr | GORCZYCA Stanisław | Senator, Committee on the Environment, Senate of the Republic of Poland / <i>Sénateur, Commission de l'environnement, Sénat de la République de Pologne</i> |
| Mr | GRACHEV Vladimir | ROSATOM State Corporation, Russian Federation / <i>ROSATOM Corporation d'Etat, Fédération de Russie</i> |
| Mr | GREGAR Milos | City of Prague, Czech Republic / <i>Ville de Prague, République tchèque</i> |

| | | |
|-----|----------------------------|--|
| M. | HAHN Guy | Member, Committee on Water Action, Rotary Club of France / <i>Membre, Commission d'action EAU, Rotary Club de France</i> |
| M. | HANNOUFA Ahmed | MP, Member of the Pan African Parliament, Algeria / <i>Député, Membre du Parlement Panafricain, Algérie</i> |
| Mrs | IONESCU Nadia | Secretariat, Romanian delegation to the Parliamentary Assembly of the Council of Europe / <i>Secrétariat de la délégation roumaine auprès de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe</i> |
| M. | JAWLA Abdoulie Icanagi | MP, Member of Pan African Parliament, Gambia / <i>Député, Membre de Parlement Panafricain, Gambie</i> |
| Mr | JOHNSON Craig | Representative of the State Alaska Legislature, USA / <i>Représentant de la Législature de l'Etat d'Alaska, France d'Amérique</i> |
| M. | JOST Raymond | President, Solidarity Water Europe / <i>Président Solidarité Eau Europe</i> |
| Mr | JUN Guo | MP, Parliament of Beijing, China / <i>Député, Parlement de Beijing, Chine</i> |
| Mr | KABBANI Mohamad | Chair of the Parliamentary Committee for Water and Energy of the Parliament of Lebanon / <i>Président de la Commission parlementaire de l'eau et de l'énergie, Parlement du Liban</i> |
| Mr | KIM Yong Bum | Research Fellow, Korea Water Forum, South Korea / <i>Chercheur, Forum Coréen de l'eau, Corée du Sud</i> |
| Mme | KOHTZ Florence | Co-ordinator of the World Youth parliament for Water in the framework of the World Water Forum, Solidarity Water Europe (SWE), France / <i>Coordinatrice du Parlement mondial de la jeunesse pour l'eau dans le cadre du Forum Mondial de l'Eau, Solidarité Eau Europe (SEE), France</i> |
| Mr | KROL Durk | Deputy Secretary General, EUREAU (European Federation of National Associations of water and waste water services) / <i>Vice-Secrétaire Général, EUREAU (Fédération européenne des associations nationales de l'eau et des services des eaux usées)</i> |
| Mrs | KULCHYTSKA Andriana | Secretariat, Ukrainian Delegation to the Parliamentary Assembly of the Council of Europe / <i>Secrétariat, Délégation ukrainienne auprès de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe</i> |
| Mr | LARA ARECHIGA Oscar Javier | Federal Deputy, Chairman of the Committee on Hydraulic Resources, Chamber of Deputies, Mexico / <i>Député fédéral, Président de la Commission des ressources hydrauliques, Chambre des Députés, Mexique</i> |
| M. | LAVARDE Patrick | Director General, ONEMA (National Office for Water and Aquatic Environment) / <i>Directeur Général, Office National de l'eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA), France</i> |
| M. | LEFEBURE Arnould | Secretary General, Escaut International Committee / <i>Secrétaire Général, Commission internationale de l'Escaut</i> |

| | | |
|-----|------------------------|--|
| M. | LEFEBVRE Lionel | Responsible for Communication, Committee on Water Action, Rotary Club of France / <i>Responsable communication, Commission d'action EAU, Rotary Club de France</i> |
| Mr | LUKAS Tõnis | Chairman of the Environment Committee, Estonian Parliament / <i>Président de la Commission de l'environnement, Parlement de l'Estonie</i> |
| M. | MAHE Pierre-Alain | Project manager, International Water Association, France / <i>Directeur du projet, Association internationale de l'eau, France</i> |
| Mme | MARINESCU Antonella | Deputy, Chamber of Deputies, Romania / <i>Députée, Chambre des Députés, Roumanie</i> |
| Mr | MÁRQUEZ Guillermo | Federal Deputy, Chamber of Deputies of the Mexican Republic / <i>Député Fédéral, Chambre des Députés de la République du Mexique</i> |
| M. | MICICOI Mircea | Deputy, Chamber of Deputies, Romania / <i>Député, Chambre des Députés, Roumanie</i> |
| M. | MOSS Jack | Senior Water Adviser, Business Action for Water / <i>Conseiller principal sur l'eau, Business Action pour l'eau</i> |
| M. | NECULA Marius-Gerard | Senator, Chair of the Committee on Public Administration, Territorial Planning and Environmental Issues, Senate, Romania / <i>Sénateur, Président de la Commission de l'administration publique, d'aménagement territorial et des questions environnementales, Sénat, Roumanie</i> |
| M. | OUAKNINE Gabriel | Air water Corporation, European Union / <i>Corporation "Air water", Union européenne</i> |
| Mrs | PEČAN Breda | Chair, Committee on the Environment and Spatial Planning, Parliament of Slovenia / <i>Présidente, Commission de l'environnement et de l'aménagement du territoire, Parlement de Slovénie</i> |
| Mme | PERRILLAT Lydie | Project Officer, CFE (French Circle Water) / <i>Chargée de Mission, Cercle Français de l'Eau (CFE)</i> |
| Mme | PICARD MUKAZI Francine | Researcher, Pan African Parliament, Rwanda / <i>Chercheur, Parlement Panafricain, Rwanda</i> |
| Mr | REED Kenneth Warren | Adviser, National Congress of Argentina / <i>Conseiller, Congrès National d'Argentine</i> |
| Mme | ROUX Marcelle | President, France-Tibet Association / <i>Présidente, Association France-Tibet</i> |
| Mr | RUIZ Edgar | Deputy Director, Council of State, Governments-West (CSG-West), USA / <i>Directeur Adjoint, Conseil de l'Etat, Gouvernement Ouest (CSG-Ouest), Etats Unis</i> |
| M. | SANCHEZ Juan Carlos | Legal Officer, International Union for Conservation of Nature (IUCN), Environmental Law Centre, Germany / <i>Juriste, Union internationale pour préserver de la nature (IUCN), Centre du droit environnemental, Allemagne</i> |
| M. | SEMO Igor | Director for Institutional Relations, Lyonnaise des Eaux, |

| | | |
|-----|------------------------------------|--|
| | | France / <i>Directeur des relations institutionnelles, Lyonnaise des Eaux, France</i> |
| Mrs | SERRANO SERRANO Maria | Senator, Senate of Mexico / <i>Sénatrice, Sénat du Mexique</i> |
| M. | SIRMA Musa | MP, Pan African Parliament, Kenya / <i>Député, Parlement Panafricain, Kenya</i> |
| M. | SMETS Henri | Member of the Water Academy, France / <i>Membre de l'Académie de l'Eau, France</i> |
| M. | STORCK Alain | Member, Committee on Water Action, Rotary Club of France / <i>Membre, Commission d'action EAU, Rotary Club de France</i> |
| Mr | SWEIS Jereis | Mayor of City of Fuheis, Jordan / <i>Maire de la ville de Fuheis, Jordanie</i> |
| Mrs | TORRE CANALES Maria | MP, Congress of Mexico / <i>Députée, Congrès du Mexique</i> |
| M. | TRANCART Jean-Luc | Institute of for Governance and Development (IGD), France / <i>Institut de la gestion déléguée (IGD), France</i> |
| M. | UMBEHR Thierry | Secretary General, Solidarity Water Europe / <i>Secrétaire Général, Solidarité Eau Europe</i> |
| Mrs | del VALLE GALLARDO Miriam Graciela | Deputy, Parliament of the Provincia of Tucumàn, Argentina / <i>Députée, Parlement de Province de Tucumàn, Argentine</i> |
| M. | VICTORIA Pierre | Executive, CFE (French Circle Water) / <i>Délégué Général, Cercle Français de l'Eau (CFE)</i> |
| Mme | WENGER Edith | INGO Committee on Sustainable Territorial Development, Member of the Water Academy (France) / <i>IONG Commission du développement territorial durable, Membre de l'Académie de l'Eau (France)</i> |
| M. | YUROV Yury | Secretary of the Russian Delegation to the Parliamentary Assembly of the Council of Europe, Russian Federation / <i>Secrétaire de la délégation russe auprès de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe, Fédération de Russie</i> |
| M. | ZALOSZYC Jérémie | Prince Albert II Foundation / <i>Fondation Prince Albert II de Monaco</i> |
| Mme | ZARECKY WEINBERG Béatrice | Study Officer, Water Solidarity Programme (pS-Eau), France / <i>Chargée d'études, Programme Solidarité Eau (pS-Eau), France</i> |
| M. | ZGUIDANE Ridha | Consul, Consulate of Tunisia in Strasbourg / <i>Consul, Consulat de Tunisie à Strasbourg</i> |

**Secretariat of the Parliamentary Assembly
Committee on the Environment, Agriculture and Local and Regional Affairs**

***Secrétariat de l'Assemblée parlementaire
Commission de l'environnement, de l'agriculture et des questions territoriales***

Mme Agnès NOLLINGER, Head of the Secretariat / *Chef du Secrétariat*

Mrs Dana KARANJAC, Secretary / Secrétaire

Mrs Olga KOSTENKO, Secretary / Secrétaire

Mme Anne NOBER, Intern / stagiaire

Mme Marie-Anne MENGER, Principal Administrative Assistant / *Assistante administrative principale*

Mrs Hazel BASTIER, Administrative Assistant / *Assistante administrative*

Mme Eliza KOPEC, Assistant / *Assistante*

Press Contact / *Contact pour la presse*

Communication Division / *Division de la Communication*

Tel.: +33 3 88 41 31 93

Fax: +33 3 90 21 41 34

e-mail: catherine.becarmin@coe.int

